



LA REVUE

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2025



Urbanisme
Développement
Patrimoine

L'Agence
Pays de Saint-Omer

ÉDITO

L'année 2025 marque une étape importante dans la trajectoire de L'Agence. À la croisée des cycles politiques, elle s'inscrit dans un moment charnière où se dessinent à la fois le bilan d'un mandat et les perspectives du suivant.

Au fil de l'année, L'Agence a poursuivi sa mission : accompagner les collectivités dans la compréhension, la mise en œuvre et l'anticipation des transformations territoriales. Dans un contexte de transitions multiples - climatiques, économiques, sociales, démographiques - elle a renforcé son rôle de fabrique des territoires, au service d'une décision publique éclairée, partagée et opérationnelle.

Les actions menées en 2025 témoignent de cette ambition. Qu'il s'agisse du développement de nouveaux outils de connaissance comme les portraits interactifs, de l'accompagnement des communes dans leurs projets d'aménagement, de l'évaluation des documents de planification ou encore de l'ouverture de nouveaux lieux de médiation et de diffusion des savoirs, L'Agence confirme sa capacité à relier expertise technique, pédagogie et dialogue territorial.

Plus que jamais, elle s'affirme comme une association d'ingénierie où se croisent données, expériences, projets et visions. Cette position singulière permet de fédérer les acteurs, de mutualiser les ressources et de construire des réponses adaptées aux enjeux locaux.

L'année qui s'ouvre est porteuse d'un enjeu majeur : celui du renouvellement des équipes municipales et intercommunales. Dans ce contexte, L'Agence entend pleinement jouer son rôle aux côtés des nouveaux élus, en facilitant l'appropriation des enjeux, en éclairant les choix stratégiques et en accompagnant dans la définition et la mise en œuvre des projets.

Adhérer à L'Agence, c'est faire le choix d'un outil collectif, au service de tous, capable d'apporter expertise, méthode et innovation. C'est aussi rejoindre une dynamique partenariale fondée sur le partage, la confiance et l'intérêt général.

Forte de l'engagement de ses équipes, de la mobilisation de ses partenaires et de la richesse des coopérations engagées, L'Agence aborde les années à venir avec détermination. Elle continuera à innover, à expérimenter et à accompagner les territoires dans leurs transitions, au plus près des besoins des élus et des habitants.



Patrick Bédague
Président de L'Agence

SOMMAIRE



Edito _____ p.3

Sommaire _____ p.4

Instances _____ p.6

Équipe _____ p.10

Budget _____ p.11

Outils et productions _____ p.12

1^{ère} Partie

ZOOM SUR

Des portraits interactifs pour partager la connaissance territoriale _____ p.16

L'entrée de la bibliothèque Alexandre Méliissinos dans le réseau L'Onde _____ p.20

L'accompagnement des projets communaux dans le contexte des transitions démographiques et écologiques _____ p.24

L'heure du bilan pour les documents de planification _____ p.30

La Maison du Patrimoine, la porte d'entrée du label Pays d'art et d'histoire pour développer la médiation

_____ p.34

Un label Pays d'art et d'histoire renouvelé pour un territoire élargi _____ p.38

Une participation citoyenne élargie et une expertise de médiation au service des enjeux climatiques pour la résilience du territoire _____ p.42

2^{ème} Partie

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

COMPRENDRE _____ p.47

Asseoir le partage et la transmission des données _____

Renforcer l'expertise d'analyse de la donnée _____

Créer de la donnée avec les acteurs relais et les citoyens _____

Mutualiser les données avec les réseaux _____

Documenter avec des publications régulières _____

ACCOMPAGNER _____ p.50

Conseiller les habitants _____

Explorer les nouveaux sujets, les nouvelles thématiques, les défis actuels _____

Contribuer aux diagnostics, aux stratégies, à la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en interterritorialité _____

Mutualiser les travaux avec les réseaux _____

(S')IMPLIQUER _____ p.54

Concevoir des outils pour l'expression des différents publics _____

Co-construire la programmation culturelle _____

Animer le territoire au travers de rendez-vous réguliers _____

Poursuivre les actions avec la jeunesse _____

Conforter nos médias _____

3^{ème} Partie

L'AGENCE EN RÉSEAUX EN 2025

L'Agence et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme _____ p.60

L'Agence et le réseau URBA8 _____ p.63

L'Agence et le réseau Villes et Pays d'art et d'histoire _____ p.64

Interventions _____ p.65

Séminaires, rencontres, conférences, accueils _____ p.66

Webinaires _____ p.66

INSTANCES AU 31 DÉCEMBRE 2025

MEMBRES DU BUREAU

PRÉSIDENT

Monsieur BÉDAGUE Patrick,
Maire de Tilques, 6^{ème} Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales

VICE-PRÉSIDENT

Monsieur DENIS Laurent,
Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PARMIS LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Madame PAGES Sophie,
Sous-Préfète de Saint-Omer

Monsieur GAYET Edouard,
Directeur de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Pas-de-Calais

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMIS LES REPRÉSENTANTS DE LA RÉGION

Monsieur DECOSTER François,
Vice-Président en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales

1 VICE-PRÉSIDENT DÉSIGNÉ PARMIS LES REPRÉSENTANTS DU DÉPARTEMENT

Madame WAROT Sophie,
Conseillère départementale déléguée à l'attractivité territoriale et au mécénat

1 VICE-PRÉSIDENT PAR INTERCOMMUNALITÉS

Monsieur LEROY Christian,
Président de la Communauté de communes du Pays de Lumbres
Monsieur MEQUIGNON Alain,
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues

2 VICE-PRÉSIDENTS DÉSIGNÉS PAR LES ORGANISMES PUBLICS

Monsieur KARLESKIND Simon,
Directeur de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)
Monsieur BOUAKIL Slimane,
Représentant de l'établissement public foncier (EPF)

TRÉSORIER

Monsieur PRUVOST Bertrand,
Maire de Saint-Martin-d'Hardinghem

SECRÉTAIRE

Monsieur DISSAUX Jean-Claude,
1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys

MEMBRES INVITÉS AUX TRAVAUX DU BUREAU

Monsieur TILLIER Patrick,
Maire de Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer, Membre du Pôle Métropolitain Audomarois

Madame BERQUEZ Marie-Laurence,
1^{ère} adjointe au Maire de Lumbres, 11^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de communes du Pays de Lumbres en charge du Plan Climat, de la Transition Ecologique, de la Jeunesse et de la Famille, Membre du Pôle Métropolitain Audomarois

Monsieur DUPONT Hervé,
Maire de Enquin-Lez-Guinegatte, Conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

Monsieur FRANQUE Gérard Alexandre,
Maire de Bonningues-lès-Ardres, 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Lumbres en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat

Monsieur WYCKAERT Gérard,
Maire de Wisques, 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes du Pays de Lumbres en charge du Développement Economique

Madame SEILLIER Christine,
Maire d'Hallines, Conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

MEMBRES QUALIFIÉS

Madame REMBOTTE Dominique,
Déléguée Départementale du Pas-de-Calais à la Fondation du Patrimoine

Monsieur HELLEBOID Didier
Retraité

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTAT

Monsieur BILLAND Jacques,

Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant

Monsieur DELACROY Jean-Gabriel,

Secrétaire général pour les affaires régionales ou son représentant

Monsieur LABIT Julien,

Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Monsieur GAYET Edouard,

Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Monsieur LEVIN Loïc,

Chef de service territorial de l'architecture et du patrimoine

Monsieur TOFFEL Jean-Luc,

Administrateur général des finances publiques

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER (CAPSO)

Monsieur DENIS Laurent,

Président de l'agglomération, Maire d'Éperlecques

Monsieur BEDAGUE Patrick,

Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales, Maire de Tilques

Monsieur CHEVALIER Alain,

Conseiller communautaire, Maire de Théroüanne

Monsieur COUPEZ Christian,

Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, de la politique de la ville et de la petite enfance, Maire de Longuenesse

Monsieur DISSAUX Jean-Claude,

1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys, Maire d'Aire-sur-la-Lys

Monsieur DUPONT Hervé,

Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale, Maire de Enquin-Lez-Guinegatte

Monsieur MEQUIGNON Alain,

1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues, Maire de Fauquembergues

Madame BOIDIN Véronique,

Conseillère communautaire, Maire de Roquetoire

Madame BRIOIS Véronique,

Conseillère communautaire, Maire de Moule

Madame SEILLIER Christine,

Conseillère communautaire, Maire de Hallines

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES (CCPL)

Monsieur LEROY Christian,

Président de la CCPL, Maire d'Escoeuilles

Monsieur FRANQUE Gérard Alexandre,

Maire de Bonningues-lès-Ardres ; Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'habitat

Monsieur WYCKAERT Gérard,

Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du développement économique

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Monsieur DECOSTER François

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Madame WAROT Sophie

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU GRAND LILLE

Monsieur DEIANA Salvatore

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS

Monsieur RIGAUD Laurent

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

Monsieur BAYARD Jean-Bernard

POLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

Monsieur TILLIER Patrick

Madame MERCHIER Brigitte

Madame BERQUEZ Marie-Laurence

POLE MÉTROPOLITAIN DE LA COTE D'OPALE

Monsieur ROUSSEL Benoît

COMMUNES ADHÉRENTES

9 représentants des communes adhérentes

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS

ADEME : Monsieur KARLESKIND Simon

SMAGEAA : Monsieur PRUVOST Bertrand

EPF : Madame BARDY Catherine

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MEMBRES DE DROIT :

ÉTAT

Monsieur BILLANT Jacques,

Préfet du Pas-de-Calais ou son représentant

Monsieur DELACROY Jean-Gabriel,

Secrétaire général pour les affaires régionales ou son représentant

Monsieur LABIT Julien,

Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Monsieur GAYET Edouard,

Directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais

Monsieur LEVIN Loïc,

Chef de service territorial de l'architecture et du patrimoine

Monsieur TOFFEL Jean-Luc,

Administrateur général des finances publiques

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER

Monsieur DENIS Laurent,

Président, Maire d'Éperlecques

Monsieur BEDAGUE Patrick,

Vice-Président en charge des opérations d'aménagement, de l'urbanisme et des communes rurales, Maire de Tilques

Monsieur AGEORGES Benoît,

Conseiller communautaire, Maire de Campagne-Lez-Wardrecques

Monsieur ALLOUCHERY René,

Conseiller communautaire, Maire de Saint-Augustin

Monsieur CHEVALIER Alain,

Conseiller communautaire, Maire de Théroutte

Monsieur CRUNELLE Christian,

Conseiller communautaire, Maire de Dennebroeucq

Monsieur COUPEZ Christian,

Vice-Président en charge du sport, de la jeunesse, politique de la ville et de la petite enfance, Maire de Longuenesse

Monsieur DISSAUX Jean-Claude,

1^{er} Vice-Président en charge de la politique de l'eau et de l'assainissement ; En charge des communes relevant du pôle territorial d'Aire-sur-la-Lys, Maire d'Aire-sur-la-Lys

Monsieur DUPONT Hervé,

Maire de Enquin-Lez-Guinegatte ; Vice-Président en charge de la transition écologique et environnementale

Monsieur HUMETZ Bruno,

Adjoint au Maire de Saint-Omer ; Vice-Président en charge des ressources humaines, de la mutualisation, de l'insertion professionnelle et de l'emploi

Monsieur LEFAIT Jean-Paul,

1^{er} Vice-Président en charge du développement social, du CIAS, de l'économie sociale et solidaire ; en charge des communes relevant du pôle territorial de Théroutte

Madame BOIDIN Véronique,

Maire de Roquetoire ; Conseillère communautaire

Monsieur MEQUIGNON Alain,

Maire de Fauquembergues ; 1^{er} Vice-Président en charge des finances, des affaires juridiques, et du conseil de gestion, de l'aménagement du territoire ; En charge des communes relevant du pôle territorial de Fauquembergues

Monsieur MOREL Damien,

Maire de Clairmarais ; Conseiller communautaire

Monsieur RYS Didier,

Conseiller municipal d'Aire-sur-la-Lys ; Vice-Président en charge de la formation professionnelle, de l'attractivité du territoire, des relations européennes et internationales

Madame BRIOIS Véronique,

Maire de Moule ; Conseillère communautaire

Madame SELLIER Christine,

Maire de Hallines ; Conseillère communautaire

Madame CANARD Céline-Marie,

Vice-Présidente en charge de la santé, du contrat local de santé et des relations avec les collectivités

Monsieur CAZIN Etienne,

Maire de Serques ; Conseiller communautaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

Monsieur LEROY Christian,

Président, Maire d'Escœuilles

Monsieur FRANQUE Gérard Alexandre,

Vice-Président en charge de l'urbanisme et de l'habitat, Maire de Bonningues-lès-Ardres ;

Madame LEROY Isabelle,

Conseillère communautaire, Maire de Nielles-les-Bléquin

Monsieur DANBRUME David

Maire de Dohem ;

Monsieur WYCKAERT Gérard,

Maire de Wisques ; Vice-Président en charge du développement économique

RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Monsieur DECOSTER François
 Madame DELAIRE Marie
 Monsieur BERTHELOOT Pierrick
 Monsieur JOUVENEL Anthony

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Madame WOZNY Florence
 Madame WAROT Sophie
 Madame DUWICQUET Delphine

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU GRAND LILLE**

Monsieur DEIANA Salvatore

CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS

Monsieur RIGAUD Laurent

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE

Monsieur BAYARD Jean-Bernard

PÔLE MÉTROPOLITAIN AUDOMAROIS

Monsieur TILLIER Patrick
 Madame MERCHIER Brigitte
 Madame BERQUEZ Marie-Laurence
 Madame MERLO Sandrine

PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE

Monsieur VERGRIETE Patrice
 Monsieur ROUSSEL Benoît

COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS

PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS
 ET MARAIS D'OPALE : Monsieur COLIN Gérard
 SMAGEAA : Monsieur PRUVOST Bertrand
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER :
 Monsieur BOUAKIL Slimane
 ADEME : Monsieur KARLESKIND Simon
 ENEDIS : Monsieur DASSOMVILLE Pascal

MEMBRES ASSOCIÉS :**MOINS DE 1 000 HABITANTS**

ALQUINES
BOUVELINGHEM
CLAIRMARAIS
CLERQUES
FAUQUEMBERGUES
FLÉCHIN
NIELLES-LÈS-BLÉQUIN
QUELMES
SAINT AUGUSTIN
SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM
SALPERWICK
VAUDRINGHEM
WITTES

DE 1 000 À 2 000 HABITANTS

CAMPAGNE-LÈS-WARDRECQUES
DELETES
ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE
HALLINES
HELFAUT
HOULLE
MAMETZ
NORDAUSQUES
ROQUETOIRE
THÉROUANNE
ZUDAUSQUES

DE 2 000 À 5 000 HABITANTS

BLENDECQUES
ECQUES
EPERLECQUES
LUMBRES

PLUS DE 5 000 HABITANTS

AIRE-SUR-LA-LYS
ARQUES
LONGUENESSE
SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM
SAINT-OMER

ÉQUIPE

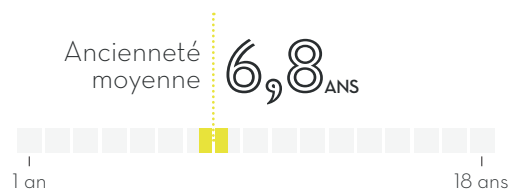
L'équipe au 31 décembre 2025,
27 salariés dont 23 en Contrat à Durée Indéterminée :



BEAUCE Paul,
 BECART Géraldine,
 BEUCHERIE Argantaël,
 BOULANGER Emeline,
 BOUREL Philippe,
 CHAPPARD Emma,
 COGNION-VANNELLE Adeline,
 COLIN Laura,
 DEBIENNE Lise,
 DELAHAYE Lucie,

DUQUENNE Elodie,
 FAYEULLE Mathieu,
 GODDYN Romane,
 LAPORTE Justine,
 LEBAN Hippolyte,
 MARMIER Jean,
 MOLIN Christophe,
 NOUR OMAR Abdourahman,
 ROCHAS Nicolas,
 RUCKEBUSCH Eugénie,

SPECQUE Henri,
 THOMAS Clémentine,
 TIBERGHIE Florence,
 VALLEZ Cécile,
 VELAY Julie,
 VENEM Théo,
 WATELLE Maxence.



Les formations suivies :

Formation collective :

- Lise DEBIENNE, Lucie DELAHAYE, Florence TIBERGHIE, Maxence WATELLE : Formation Conduite de projet, proposée par la FNAU (24 heures sur 4 journées)

Formation individuelle :

- Lise DEBIENNE : Intégration des Intelligences Artificielles génératives dans les pratiques documentaires, proposée par la FNAU (7 heures)

Soit un total de **103** heures de formation.

Les élus du Comité social et économique (CSE), depuis février 2022 :

Titulaires : Julie VELAY et Maxence WATELLE
 Suppléants : Laura COLIN et Romane GODDYN

Les stagiaires accueillis :

- Manon VARENNE : Programmation culturelle 2025 du Pays d'art et d'histoire & Journées européennes du patrimoine (6 mois)
- Robin ANSELIN : Analyse prospective sur le paysage agricole du Pays de Saint-Omer à l'horizon 2050 (4,5 mois)
- Mathilde RAYMOND : Ouverture de la bibliothèque Alexandre Melissinos de L'Agence (5,5 mois)
- Victoria BAIONI : Etudiante de Georgetown University (1,5 mois)
- Fiona OBERT : Graphisme (3 semaines)
- Emma MONTIGNY : Communication (1,5 mois)
- Agnès HAVART : Label Pays d'art et d'histoire (1,5 mois)
- Ambre JARDIN : Communication (3,5 mois)
- Lily BARBIER : Design d'espace (1 mois)

+3 stages d'observation
 de 2 à 5 jours

Les contrats saisonniers pendant la haute saison (équipe de médiation et d'accueil au sein de la Maison de l'Archéologie et de la Maison du Patrimoine) :

- Capucine BOURRE, chargé de médiation et d'accueil, du 06 mai au 02 novembre 2025
- Lucie CARRE, chargée d'accueil au sein de la Maison du Patrimoine, du 1^{er} juillet au 28 septembre 2025

Les contrats à Durée Déterminée :

- Thomas MANDEVILLE, chargé de médiation et d'accueil, du 12 novembre 2024 au 12 mai 2025.
- Mathilde RAYMOND, assistante documentaire, du 15 juillet au 05 septembre 2025

Les mouvements de personnel :

Bonne continuation à :

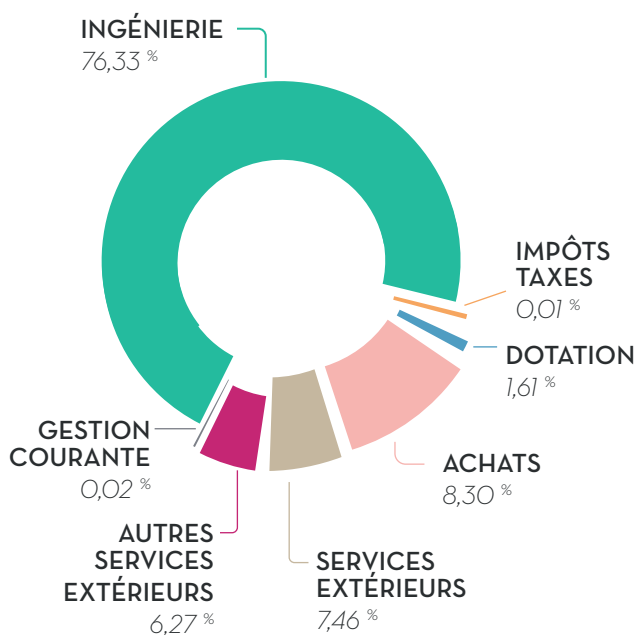
- Louis VERING, ayant quitté L'Agence le 31 mars 2025
- Victor DELEFORTRIE, ayant quitté L'Agence le 12 mai 2025
- Sarah SINGER, ayant quitté L'Agence le 31 octobre 2025

Bienvenue à :

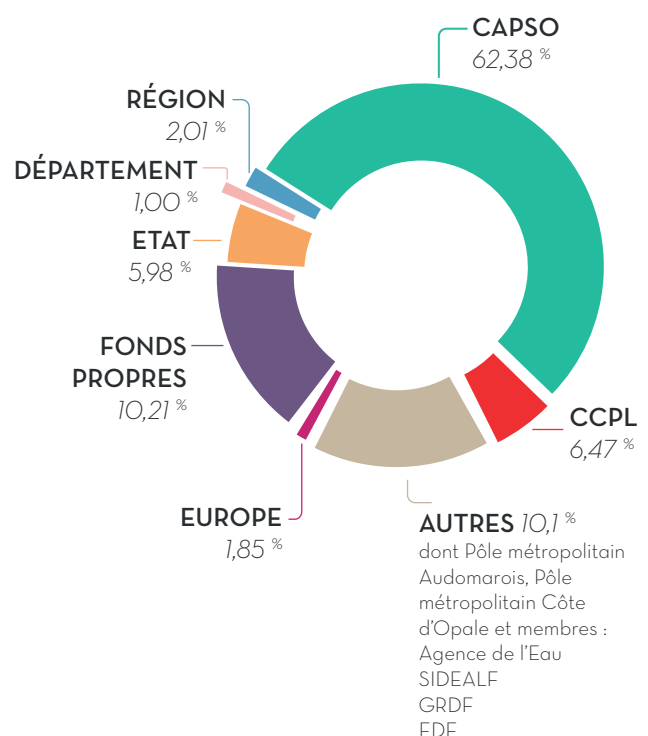
- Théo VENEM, Assistant d'études Design graphique et Data design, arrivé le 03 février 2025
- Hippolyte LEBAN, Chargé de projet Connaissance et planification écologique, arrivé le 17 février 2025
- Abdourahman NOUR OMAR, Assistant d'études Web SIG, traitement de données et gestion de site internet, arrivé le 10 mars 2025
- Clémentine THOMAS, chargée d'études Participation et projets urbains, du 1^{er} septembre 2025 au 13 mars 2026

BUDGET AU 31 DÉCEMBRE 2025

Charges



Produits



OUTILS ET PRODUCTIONS

Publications de L'Agence :

→ PORTRAIT :

Janvier : « 5 ans d'observation partenariale de la petite enfance »

Janvier, juin et septembre : « Indicateurs économiques »

Septembre : « Mobilité électrique »

Septembre : « Indicateurs des 89 communes »

→ FOCUS

Juin : « Aménager avec l'eau »

→ PARCOURS

Septembre : « Moringhem entre coteaux et vallons »

→ HORS-SÉRIE

Juin : Guide des aides à destination des collectivités locales

Supports de promotion de L'Agence :

→ RENDEZ-VOUS

Avril : Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer – Avril à septembre 2025

Août : Journées Européennes du Patrimoine

→ LA REVUE

Juin : Rapport d'activités 2024

→ CARTES POSTALES

Janvier : La Maison de l'Archéologie

La Maison du Patrimoine

La bibliothèque Alexandre Mélinos

Juillet : Les actions éducatives



Carte postale « Les actions éducatives »

Affiches :

Février : Ouverture de la Maison du Patrimoine

Juin : Archéojeux

Septembre : Portes ouvertes de la bibliothèque Alexandre Mélinos

Septembre : Journées Européennes du Patrimoine

Septembre : Maillebois 2030

Applications et multimédia de L'Agence :

Janvier : Vidéo de présentation du nouveau site Internet

Février : Parcours sur smartphone « Ton guide touristique » en partenariat avec la SPL Tourisme : une application interactive pour découvrir Saint-Omer pas à pas, entre la Maison du Patrimoine et la Maison du Marais.

Février : Vidéo de présentation de la Maison du Patrimoine

Septembre : Vidéo de présentation de la bibliothèque Alexandre Mélinos



Triptyque visible sur l'espace public de la Maison du Patrimoine pour la promotion du Parcours sur smartphone « Ton guide touristique »

L'Agence a bénéficié d'une visibilité dans :

→ Les publications des réseaux FNAU et URBA8 :

Janvier : Plaquette de présentation du réseau URBA8

Mars : Rapport d'activités 2024 de la FNAU : double-page à la 45^{ème} Rencontre des agences d'urbanisme

Avril : Revue Urbanisme de la 45^{ème} Rencontre à Saint-Omer

Mai : Traits d'Agences : «Aménager avec les SERM : mettre les territoires sur de bons rails». Article « Saint-Omer : Quand un quartier gare devient catalyseur de renouveau urbain »

Septembre : Traits d'Agences : «L'eau en partages : relier les vivants, connecter les territoires». Article « Sensibiliser les publics à la culture de l'eau : quels outils et pratiques ? »



Magazines de la CAPSO de 2025.



Extrait du Traits d'Agence «L'eau en partages»

→ Les publications culturelles et touristiques :

Guides de la SPL Tourisme : promotion de la Maison du Patrimoine et de la Maison de l'Archéologie

Guide touristique du Pas-de-Calais : promotion de la Maison du Patrimoine et de la Maison de l'Archéologie

Agenda culturel de la CAPSO : promotion de la programmation culturelle, des équipements et des expositions temporaires de L'Agence

Magazine «MUST VISIT» de presse régionale et de Flandre occidentale : promotion de la Maison du Patrimoine et de la Maison de l'Archéologie

Magazine «SORTIR Hors-série Hauts-de-France- Wallonie» de presse régionale : promotion de la Maison du Patrimoine

Magazine «Audomarwouah!» de presse locale : promotion de la programmation culturelle, des équipements et des expositions temporaires de L'Agence

→ Les publications intercommunales :

Magazine Terre d'Agglo (CAPSO) :

Mars : double-page consacrée à l'ouverture de la Maison du Patrimoine, ainsi qu'une mise en lumière de son expertise dans l'accompagnement des nouvelles aires de jeux à Longuenesse.

Juillet : valorisation du FOCUS «Aménager avec l'eau» et de la programmation estivale (Archéojeux, Journées Européennes du Patrimoine, temps forts de l'été).

Novembre : Valorisation du renouvellement du label Pays d'art et d'histoire, du réseau L'Onde (L'Agence est la 31^{ème} bibliothèque), affiche « nuit de la lecture » où L'Agence participera pour la première fois en 2026

Mag Pays de Lumbres (CCPL)

Décembre : L'expertise de L'Agence a été mise en avant à travers un dossier sur le réseau des pistes cyclables, illustrant son rôle dans l'aménagement durable du territoire.



→ Les publications communales :

Commune de Théroutte - Magazine de décembre 2025: Le bilan annuel de la Maison de l'Archéologie a été valorisé, soulignant les actions menées et les retombées positives pour la commune.

Ville de Saint-Omer :

- So Bel Âge d'avril 2025 : l'ouverture de la Maison du Patrimoine a fait la Une du magazine, accompagnée d'une page dédiée. Un encart dédié au temps fort « Mai à vélo » été visible dans l'agenda.

- So ! de juin : un article « Poussez la porte de la Maison du Patrimoine » visible.

D'autres communes relayent également les initiatives de L'Agence.

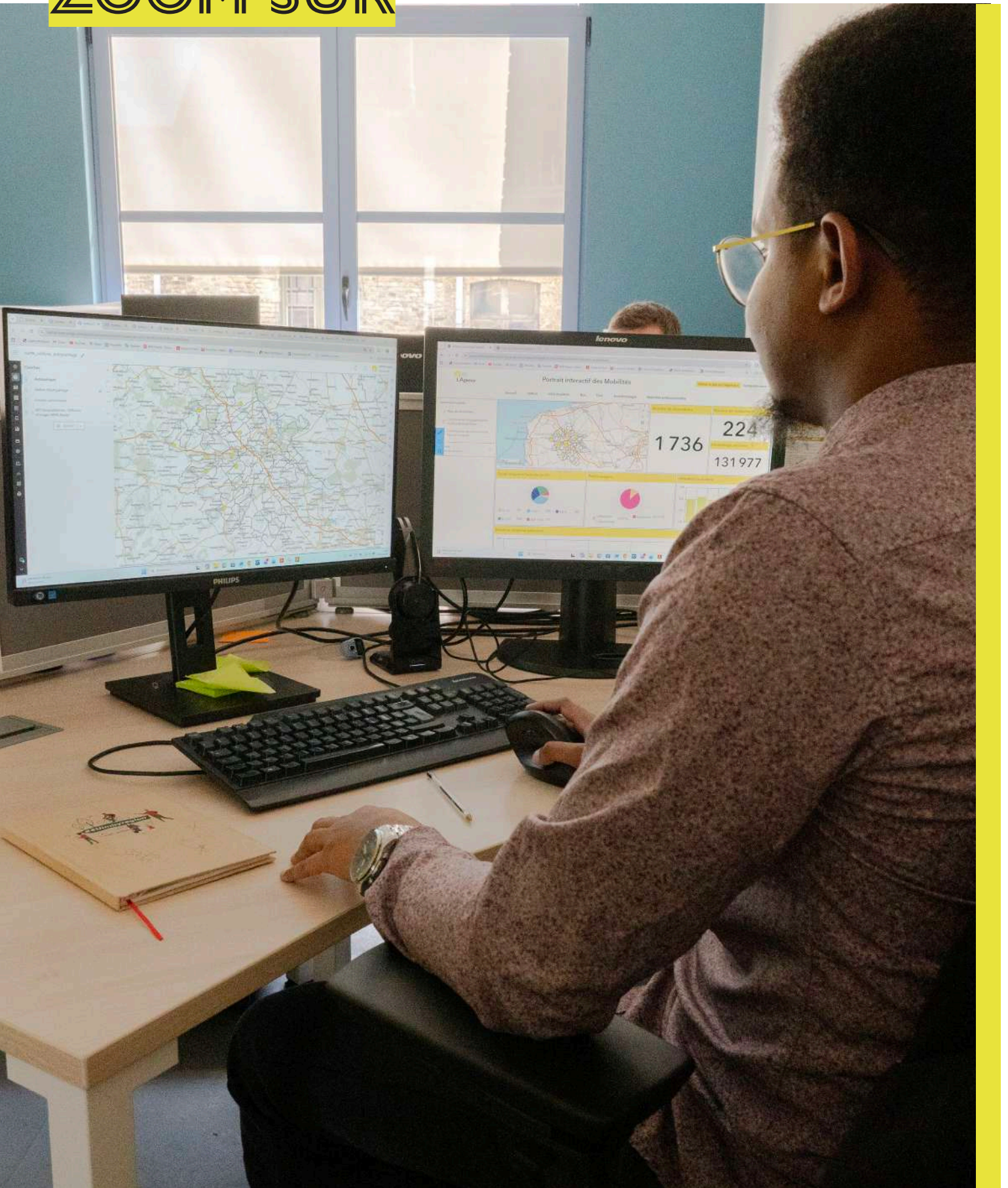


1^{ère} Partie

ZOOM SUR

- Des portraits interactifs pour partager la connaissance territoriale p.16
- L'entrée de la bibliothèque Alexandre Mélissinos dans L'Onde ____ p.20
- L'accompagnement des projets communaux dans le contexte des transitions démographiques et écologiques _____ p.24
- L'heure du bilan pour les documents de planification _____ p.30
- La Maison du Patrimoine, la porte d'entrée du label Pays d'art et d'histoire pour développer la médiation _____ p.34
- Un label Pays d'art et d'histoire renouvelé pour un territoire élargi p.38
- Une participation citoyenne élargie et une expertise de médiation au service des enjeux climatiques pour la résilience du territoire ____ p.42

ZOOM SUR



Conception du portail interactif des Mobilités.

DES PORTRAITS INTERACTIFS POUR PARTAGER LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

En 2025, L'Agence franchit un cap dans la valorisation des données territoriales en lançant les portraits interactifs. Ces outils numériques rassemblent, au sein d'une même interface, cartes, indicateurs et analyses afin de proposer une lecture structurée de thématiques clés : petite enfance, zones d'activités économiques, eau, mobilités, énergies pour cette première année. L'objectif consiste à donner à voir et à comprendre les dynamiques à l'œuvre sur le Pays de Saint-Omer. Les portraits interactifs s'adressent aux partenaires de L'Agence. Ils permettent de visualiser rapidement la situation d'un territoire à différentes échelles (commune, intercommunalité, SCoT, bassin versant, etc.), de comparer plusieurs périmètres, d'identifier des fragilités ou des opportunités, et d'alimenter les échanges en faveur des politiques publiques.

La diffusion de ces portraits repose sur une logique graduée : selon les données mobilisées, certains proposeront un accès de consultation réservé aux partenaires, sur demande et via un code d'accès ; les autres seront accessibles au grand public via le site internet de L'Agence.

Du « géoportail » au « portrait » : raconter le territoire

Les premiers géoportails développés par L'Agence visaient la mise à disposition de données cartographiques, sous forme de couches à consulter. En 2025, L'Agence fait le choix de parler désormais de « portraits interactifs » : un terme plus clair, qui met davantage l'accent sur la compréhension du territoire que sur l'outil technique.

Dans le même temps, la conception de ces outils évolue : chaque portrait associe accès aux données et parcours de lecture dédié à la thématique. Chaque portrait interactif est structuré comme suit :

- une introduction qui pose le contexte et les principaux enjeux,
- des onglets thématiques,
- des systèmes de filtres permettant de naviguer à différentes échelles géographiques et de croiser plusieurs critères.

Cette évolution s'accompagne de la mise en place d'une charte commune : ergonomie homogène, organisation similaire des onglets, menus et filtres, codes couleurs partagés, vocabulaire stabilisé. L'enjeu consiste à constituer progressivement une galerie de portraits où l'utilisateur navigue aisément d'un thème à l'autre, avec des repères communs d'un portrait à l'autre.

Une construction collective au service de la compréhension du territoire

La montée en puissance des portraits interactifs s'inscrit pleinement dans l'axe « Comprendre » du projet de L'Agence. Leur élaboration repose sur un travail collectif associant géographes et géomaticiens, urbanistes, chargés d'études, ainsi que communicants et infographistes.

Tout au long de l'année 2025, plusieurs temps de travail ont permis de cadrer les attentes avec les intercommunalités, les communes et les partenaires institutionnels : à quels usages et à quelles décisions les portraits doivent-ils répondre ? Quels publics prioritaires (élus, techniciens, grand public) ? Quels indicateurs retenir pour rester lisible, tout en préservant la richesse du diagnostic ?

Ces échanges ont débouché sur une série de principes partagés :

- Privilégier des indicateurs lisibles et clairement définis,
- Proposer systématiquement une entrée par la commune ou l'intercommunalité, afin de faciliter l'appropriation,
- Permettre la comparaison à différentes échelles.

Ces principes guident désormais la conception des portraits et garantissent une utilisation opérationnelle dans les échanges avec les partenaires.

Des portraits thématiques en appui des politiques publiques

En 2025, plusieurs portraits interactifs ont ainsi été engagés ou confortés, en lien direct avec les études menées par L'Agence :

→ **Le portrait interactif « Petite enfance »** prolonge les travaux de diagnostic déjà réalisés sur l'offre de services en petite enfance. Il permet de visualiser la répartition des équipements (crèches, micro-crèches, assistants maternels, etc.), les besoins estimés en places supplémentaires, les origines des enfants, ou encore les profils démographiques par commune. Les partenaires peuvent ainsi identifier rapidement les secteurs en tension ou les marges de manœuvre pour adapter l'offre.

→ **Le portrait interactif « Zones d'activités économiques »** propose un état des lieux des zones et vise à accompagner les réflexions sur le foncier économique, l'objectif zéro artificialisation nette et la requalification des parcs existants. Il localise ces zones, décrit leurs caractéristiques (surface, accessibilité, équipements, typologie d'activités), met en évidence les disponibilités foncières et les situations de vacance. Des fiches synthétiques par site complètent les cartes et facilitent l'appropriation par les partenaires.

→ **Le portrait interactif « Eau »** a pour objectif de faciliter la connaissance et la visualisation des bases de données relatives à l'eau dans ses différentes composantes : risques, zones humides et milieux aquatiques, petit cycle de l'eau, patrimoine, etc. La cartographie dynamique permet d'appréhender les données à l'échelle des bassins versants, des intercommunalités et des communes afin de faciliter la compréhension des enjeux.

→ **Le portrait interactif « Mobilités »** vise à mieux comprendre les pratiques de déplacement et les usages des services de mobilité. Les premiers modules donnent la priorité aux volets voiture et vélo, en mettant l'accent sur les données d'utilisation : covoiturage, autopartage, recharge pour véhicules électriques, comptages vélo, stationnements et garages sécurisés, vélopartage, etc. La cartographie sert de support de lecture pour relier ces usages aux territoires et aux différents niveaux d'analyse. En croisant indicateurs d'usage et échelles géographiques, l'outil met en évidence les services les plus mobilisés, ceux dont l'usage demeure plus faible, ainsi que les secteurs où des actions d'accompagnement ou de renforcement peuvent être envisagées pour développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle.

→ **Le portrait interactif « Énergie »** est un outil d'aide à la décision structurant, destiné à objectiver les enjeux énergétiques à l'échelle territoriale. Il agrège de manière cohérente les données de consommation (par secteur et par type d'énergie) et de production (électricité et chaleur). Structuré autour de quatre entrées – consommation, production, infrastructures et potentiel en énergies renouvelables – il proposera un tableau de bord dynamique associant cartographies et visualisations graphiques.

Ces outils offrent ainsi une porte d'entrée complémentaire, dynamique, interactive et facilement mobilisable dans les échanges avec les partenaires.

Un socle de données consolidé et mutualisé

La réalisation des portraits interactifs a nécessité un important travail de collecte, d'intégration, de structuration et de traitement des données, mené en étroite collaboration avec les partenaires. À ce titre, L'Agence a renforcé en 2025 la construction de son « socle commun » de données géographiques et statistiques. Celui-ci permet d'alimenter plusieurs portraits avec les mêmes jeux de données, tout en garantissant :

- la cohérence des chiffres entre les différentes productions de L'Agence,
- la traçabilité des sources mobilisées,
- la possibilité de mettre à jour régulièrement les indicateurs,
- la fiabilité des données et la construction d'une vision partagée grâce à des échanges menés avec les partenaires sur les sources de données et le choix des indicateurs.

Les géomaticiens ont également travaillé à l'optimisation des performances des cartes, afin de garantir un temps de chargement raisonnable et une navigation fluide, y compris lorsque plusieurs couches ou filtres sont activés.



Présentation du portail interactif des Mobilités

Des outils de consultation, d'animation et de dialogue

L'un des objectifs des portraits interactifs consiste à servir de supports d'animation et de dialogue avec les partenaires. À l'image des ateliers et animations imaginés pour le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du Plan local d'urbanisme intercommunal, ils sont pensés pour partager un diagnostic, faire émerger des priorités et nourrir la décision. À terme, ils ont vocation à être mobilisés lors de réunions de travail et de temps d'échange avec les partenaires. Projeter en direct un portrait interactif permettra, par exemple, de :

- visualiser les données à différentes échelles,
- faire réagir les partenaires à partir de cartes et d'indicateurs concrets,
- tester différents scénarios (changement d'échelle, activation de nouvelles couches, filtrage par type de zone, etc.),
- identifier collectivement des priorités d'action ou des secteurs à approfondir.

L'objectif consiste aussi à rendre l'outil cartographique plus accessible, en le ramenant à sa fonction première : servir de support à la discussion, éclairer les choix, objectiver certaines perceptions et mettre en lumière les limites des données disponibles.

Une montée en puissance progressive, appelée à se poursuivre

L'année 2025 a surtout permis de poser les fondations de cette nouvelle génération de portraits interactifs : définition de la démarche, construction du socle commun de données, premières maquettes d'outils et tests internes. Certains portraits sont désormais en phase d'élaboration avancée, tandis que d'autres restent au stade de prototypage. Les prochaines années devront permettre :

1. d'achever et de stabiliser les portraits thématiques engagés,
2. d'élargir la galerie à de nouvelles thématiques,
3. d'organiser des temps de formation et de prise en main pour les élus et les techniciens,
4. d'ouvrir progressivement, lorsque cela est pertinent, certains modules vers le grand public, en articulation avec le site internet de L'Agence,
5. de poursuivre la mise à jour et l'enrichissement des portraits.

En structurant sa production de connaissances au sein d'outils lisibles, mutualisés et régulièrement actualisés, L'Agence affirme durablement son positionnement de « maison commune » de la connaissance territoriale. Cette démarche vise à mettre à disposition des acteurs locaux une information fiable, partagée et objectivée, facilitant l'appropriation des enjeux et l'éclairage des choix stratégiques. Elle contribue ainsi à renforcer la qualité de la décision publique et à accompagner, de manière opérationnelle et prospective, les trajectoires de transition engagées sur le territoire du Pays de Saint-Omer.

Témoignage de partenaire



**Christian
LEROY**

Président de l'agence
d'attractivité Welcomer

En tant que Président de l'agence d'attractivité Welcomer, je mesure chaque jour combien la décision publique gagne en efficacité lorsqu'elle s'appuie sur des outils clairs, partagés et directement opérationnels. Le portrait interactif « Zones d'activités économiques » développé par L'Agence illustre parfaitement cette approche. En offrant une vision précise et territorialisée des ZAE - localisation, accessibilité, typologie d'activités, disponibilités foncières ou situations de vacance - il transforme la donnée en véritable levier stratégique.

Cet outil permet de dépasser une lecture parcellaire du foncier économique pour engager des réflexions structurées sur le zéro artificialisation nette, la sobriété foncière et la requalification des parcs existants. Les fiches synthétiques par site facilitent l'appropriation par les élus et les équipes techniques, favorisant des arbitrages éclairés, cohérents et partagés.

C'est exactement ce que nous défendons chez Welcomer : des solutions qui relient connaissance, attractivité économique et transition territoriale, au service de décisions plus anticipées et plus durables.

ZOOM SUR



Le 30 septembre 2025 l'arrivée de la bibliothèque Alexandre Méliissinos dans le réseau L'Onde a été officialisée par la signature d'une convention entre les présidents de L'Agence et de la CAPSO.

L'ENTRÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALEXANDRE MÉLISSINOS DANS LE RÉSEAU L'ONDE

L'année 2025 a vu l'intégration de la bibliothèque Alexandre Mélissinos, centre de documentation de L'Agence, à L'Onde, le réseau des bibliothèques de la CAPSO. Résultat d'un partenariat entre L'Agence et la Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer (BAPSO), qui s'est renforcé depuis plusieurs années, cette action traduit la volonté de mettre à la disposition des habitants du territoire ses ressources documentaires.

VERS L'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'AGENCE

L'officialisation de l'adhésion de la bibliothèque de L'Agence au réseau CAPSO des bibliothèques de lecture publique, le 30 septembre 2025, est l'aboutissement d'un travail mené au cours des années 2024 et 2025 pour redéfinir les usages des fonds documentaires et envisager leur ouverture au public. Réalisé en concertation avec l'équipe de la BAPSO, ce projet a mêlé différentes phases de réflexion à de longues opérations techniques.

En parallèle de l'élimination de la documentation obsolète et du catalogage des ouvrages conservés, les contours d'une politique d'acquisition et de conservation ont été esquissés. Celle-ci a été pensée en cohérence avec celles des autres bibliothèques du réseau. De même, la définition des modalités d'ouverture au public a donné lieu à différents échanges entre les acteurs, ainsi qu'à la rédaction d'un règlement intérieur de la bibliothèque. Afin d'accompagner l'équipe de L'Agence dans la mise en place du nouveau fonctionnement de son centre de documentation, différents temps de formations ont été réalisés.

La présence de L'Agence est naturelle au regard des orientations prises depuis plusieurs années. Celle-ci a en effet fait le choix de se tourner résolument vers le citoyen, avec la volonté de rendre son action plus visible et plus accessible aux habitants. De même, elle entend être plus facilement accessible aux étudiants et aux professeurs.

L'ouverture au public de la bibliothèque Alexandre Mélissinos et son intégration à L'Onde traduisent plusieurs objectifs :

- S'inscrire dans une démarche partenariale de diffusion des connaissances et de promotion de l'accès à la lecture à l'échelle du territoire,
- Partager les ressources de L'Agence et les faire connaître,
- Réaliser les objectifs du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer en terme de documentation,
- Renouveler les données de la bibliothèque Alexandre Mélissinos pour subvenir aux besoins de l'équipe.

Depuis le 1^{er} octobre 2025, la bibliothèque Alexandre Mélissinos est donc ouverte au public. Ce projet a été mené à son terme grâce à l'implication de tous. Il faut d'abord souligner l'appui constant des équipes de la BAPSO à toutes les étapes du projet. Celles-ci ont en effet participé aussi bien aux réflexions concernant la réorganisation de la bibliothèque et à celles définissant les modalités d'ouverture, qu'aux formations sur les techniques de catalogage et à l'accompagnement quotidien depuis l'ouverture effective.

L'ensemble de ce travail de refonte de la bibliothèque a été mené avec l'appui de deux missions de stage, puis d'un CDD, durant les années 2024 et 2025, en complémentarité de l'expertise des collaborateurs de L'Agence.

PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHÈQUE ALEXANDRE MÉLISSINOS [30 SEPTEMBRE 2025]



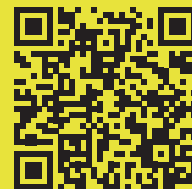
Au cours des portes ouvertes de la bibliothèque Alexandre Méliassinos, les visiteurs ont pu découvrir un florilège de documents extraits des archives de L'Agence.



Une sélection d'ouvrages appréciés par les membres de l'équipe a été mise à disposition du public.



Les différents visiteurs ont pu assister à une présentation des fonds conservés au sein de la bibliothèque de L'Agence.



Scannez le QR code pour (re)découvrir la vidéo de présentation de la bibliothèque.

www.aud-stomer.fr/agence-bibliotheque/

LA BIBLIOTHÈQUE ALEXANDRE MÉLISSINOS

ADRESSE : Centre administratif Saint-Louis, rue Saint-Sépulcre, 62500 Saint-Omer

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi de 14h à 16h30

- Jeudi de 14h à 16h30

Participation à la navette documentaire de l'ensemble du réseau L'Onde

FONDS DOCUMENTAIRE :

Plus de 1500 références, portant principalement sur les missions historiques de L'Agence (aménagement, urbanisme et patrimoine) et les thématiques du label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer (histoire locale, architecture, paysage...)

SES MISSIONS :

- Collecter, gérer, enrichir et valoriser les ressources produites ou acquises par l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer: ouvrages, études, périodiques, revues spécialisées, productions internes, jeux, etc.
- Mettre à disposition et diffuser l'information et la documentation sur l'aménagement du territoire et le développement local, à destination de l'équipe de L'Agence, de ses partenaires et du grand public.
- Valoriser un fonds d'archives, permettant de comprendre et de suivre l'évolution du territoire audomarois.
- Élargir l'accès à une documentation spécialisée, en s'inscrivant dans le réseau des bibliothèques de la CAPSO, pour toucher un public plus large.
- Participer à la valorisation et au développement du label Pays d'art et d'histoire en mettant à disposition une documentation riche sur le territoire et le patrimoine local.

PERSPECTIVES 2026

Au-delà des actions quotidiennes communes entre la BAPSO et L'Agence, celles relatives aux archives et à l'histoire contemporaine du territoire se poursuivront. La valorisation des données collectées sur le quartier Maillebois à Longuenesse est un sujet prioritaire, et une collecte de témoignages sur l'histoire de l'aménagement urbain est projetée. L'intégration de la bibliothèque Alexandre Méliassinos à L'Onde ouvre la voie à la poursuite des partenariats. L'Agence participera aux événements mis en place par ce réseau, notamment les Nuits de la lecture et la Fête mondiale du jeu. Dans un registre similaire, les publications de L'Agence seront valorisées à l'échelle de l'ensemble des 31 bibliothèques du réseau L'Onde.

Témoignage de partenaire



**Fabien
LAFORGE**

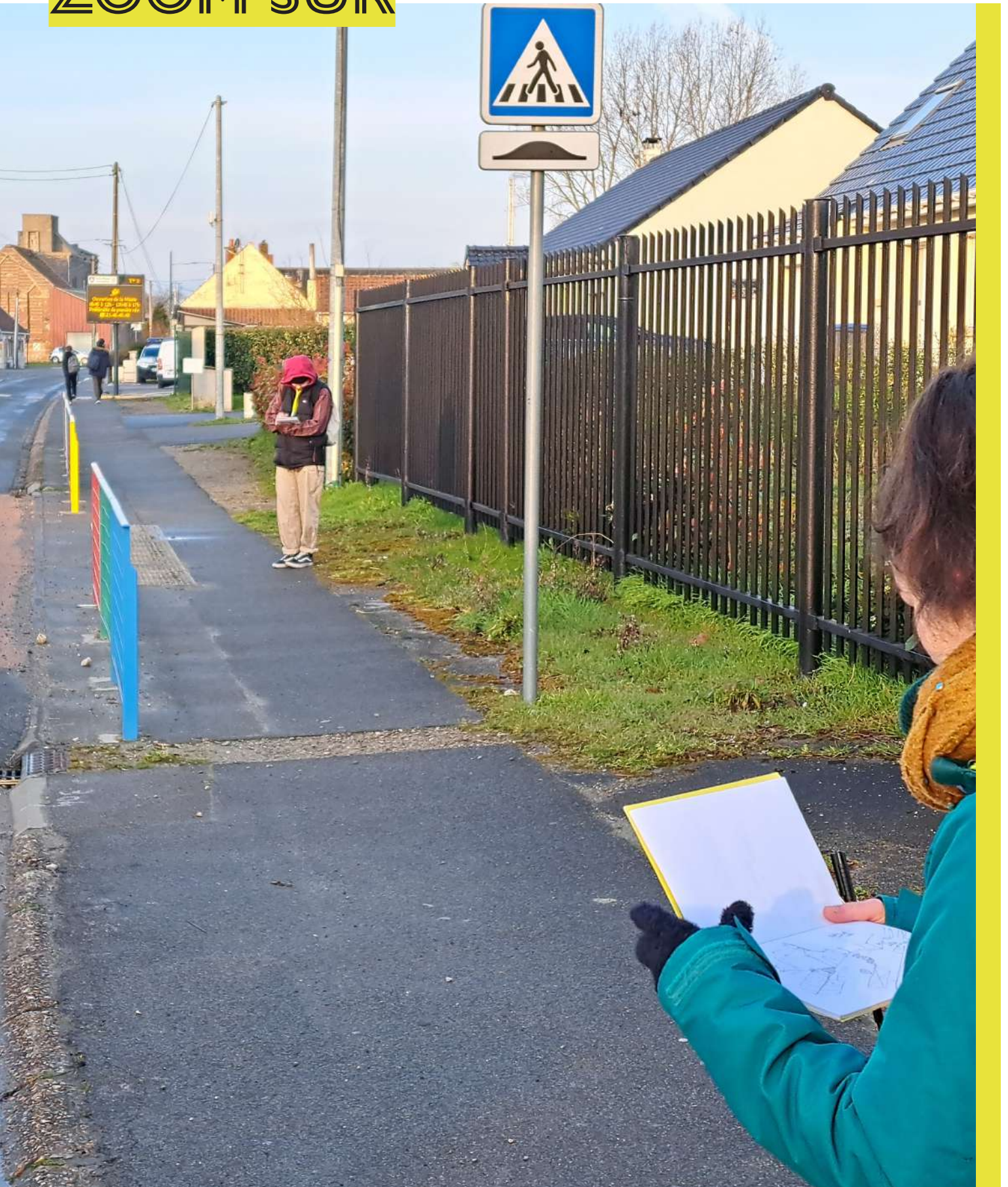
Directeur de la
Bibliothèque
d'agglomération du Pays
de Saint-Omer

La Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer (BAPSO) est, depuis longtemps, engagée auprès de l'Agence à travers des partenariats étroits, allant de la co-production d'actions culturelles à la mise à disposition de collections, en passant par de fréquentes sollicitations mutuelles en matière d'expertise sur la transmission du patrimoine, l'archivistique, la bibliothéconomie, la conservation ou la médiation. Ces dernières années, l'interdépendance des deux entités s'est exprimée à travers la construction de deux projets d'envergure.

Le chantier de récolement et de pré-inventaire des archives de l'Agence a d'abord mis à profit l'expertise des archivistes de la BAPSO, afin de participer au comité de suivi et de permettre à l'Agence de bénéficier d'un véritable centre de ressources archivistiques, exploitable et conforme aux normes et aux attentes en vigueur. Plus récemment, le projet de mise en place de la bibliothèque Alexandre Méliassinos, avec pour perspective son inscription au sein du réseau L'Onde - réseau des bibliothèques de la CAPSO -, a mobilisé l'ingénierie de l'équipe de la BAPSO, notamment celle en charge de la coordination du réseau.

Bien au-delà du simple appui technique, ces deux projets sont révélateurs de la proximité des établissements, de leurs équipes et du lien qui unit leurs missions respectives en direction des habitants, qu'il s'agisse de mieux connaître, valoriser et exploiter son territoire, ou d'avoir un accès ouvert et facilité à ses ressources, pour mieux se cultiver, comprendre son environnement et forger sa citoyenneté.

ZOOM SUR



Equipe en observation aux abords d'une école

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS COMMUNAUX DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCOLOGIQUES

Les communes du Pays de Saint-Omer peuvent solliciter L'Agence pour bénéficier d'un appui d'ingénierie concret et créatif dans la construction de leurs projets. Cet accompagnement peut concerner des espaces publics, des bâtiments ou des quartiers et mobilise les compétences d'observation, d'expérimentation et de concertation.

En 2025, plus de dix communes ont ainsi été accompagnées dans la réalisation d'une vingtaine de projets, couvrant des thématiques aussi diverses que le cadre de vie scolaire, les espaces publics, la mobilité ou encore la gestion des ressources urbaines.

L'ÉCOLE AU CŒUR DES PROJETS DE TERRITOIRE

La question scolaire a constitué en 2025 l'un des fils conducteurs de l'accompagnement des communes, qu'il s'agisse des abords des établissements, de la transformation des cours ou encore de l'adaptation du bâti face aux évolutions démographiques.

Des abords d'écoles sécurisés et mieux vécus

La proximité des écoles constitue un espace public à part entière, soumis à des usages intenses et complexes – déposes en voiture, cheminements piétons, stationnement improvisé, cohabitation entre modes de déplacement. À Heuringhem, L'Agence a mené une analyse fine des pratiques aux abords de l'école : observation des usages, chronométrage des heures d'arrivée et de départ, enquête auprès des parents accompagnants. Ce travail de terrain exhaustif a permis de dresser un diagnostic des conditions de sécurité, des habitudes de stationnement et des conditions de trajet. Il constitue une base solide pour que la municipalité puisse engager des aménagements adaptés. L'étude a été restituée en juin 2025 avec la synthèse des enjeux, la formalisation de deux scénarios et treize fiches actions. L'objectif est de proposer des solutions impliquant des changements de comportement, d'apporter du confort et de la sécurité aux usagers les plus vulnérables et de se mettre à hauteur d'enfants en employant des moyens ludiques. Les propositions s'appuient sur trois volets : aménagements, services et sensibilisation.

À Longuenesse, une démarche nouvelle a été engagée autour de l'école Pasteur au cours de l'été 2025, avec une perspective d'élargissement à d'autres établissements de la commune à l'horizon 2026. L'opportunité a été saisie de s'initier au design actif, qui consiste à aménager plus ou moins provisoirement l'espace public grâce à des marquages, du mobilier urbain et des couleurs, de manière à inciter au mouvement et à l'activité physique. L'Agence a ainsi expérimenté avec les services techniques de la ville des marquages ludiques avec pour objectifs de : faire ralentir, relier les parkings à l'entrée de l'école, rendre attractifs les trottoirs, empêcher le stationnement anarchique, signaler la présence de piétons et en particulier d'enfants.

Ce design incitatif a été pensé en trois secteurs pour permettre dans un premier temps un « effet de seuil », puis l'identification d'une zone resserrée à enjeu et finalement de proposer des liaisons. Les propositions visuelles s'inspirent de l'environnement de l'école, qui se sont traduit pour cette réalisation par l'inspiration d'une fresque en mosaïque présente sur la façade du bâtiment scolaire. Ces marquages réalisés en septembre 2025 seront complétés de dispositifs réglementaires et d'aménagement à étudier en 2026, telles que les zones de circulation apaisée (zone 30, zone de rencontre).

Témoignage de partenaire



Stéphane DÉGREMONT

Maire d'Heuringhem

Nous avons, avec mon équipe municipale, décidé de faire appel à L'Agence pour un projet d'aménagement d'une zone communale puis devant la satisfaction du travail mené, nous l'avons sollicitée pour trouver des solutions à un problème d'insécurité devant l'école.

Pour chacune des situations, les différents intervenants ont su nous écouter, constater des faits et partir d'une situation existante. Ensuite ils ont travaillé sur plusieurs propositions répondant toutes à l'ensemble de nos demandes mais avec des variantes nous ouvrant l'esprit et nous éclairant sur les avantages et les contraintes possibles. Leur vision est très large et tous les aspects du sujet sont abordés.

Aujourd'hui, un très beau projet de création d'une zone de services et d'une aire de jeux va voir le jour et la sécurité devant l'école s'est nettement améliorée. Je remercie très vivement toute l'équipe de L'Agence pour la qualité et le sérieux de leur travail.

Des cours d'école végétalisés et désimperméabilisés

La transformation des cours d'école en espaces plus verts, plus frais, plus accueillants et plus inclusifs s'inscrit dans une dynamique nationale portée par les enjeux d'adaptation au changement climatique. L'Agence accompagne depuis plusieurs années la commune de Saint-Omer dans cette direction, en lien notamment avec le plan Nature et Biodiversité.

La réalisation sur l'école Montaigne amène régulièrement des sollicitations sur ce retour d'expériences de la part d'autres collectivités. À Longuenesse, L'Agence a mené une observation approfondie sur les six écoles en juin 2025 avec des entretiens auprès des directions d'établissement et une présence sur le terrain pour étudier les usages et pratiques des élèves. Ses conclusions ont été présentées à la ville en juillet et partagées aux enseignants en octobre 2025.

A partir de 2026, une école fera l'objet d'un accompagnement approfondi par L'Agence afin de mener des travaux sur la période estivale. Pour ce faire, une méthode de concertation a été élaborée pour associer enseignants, agents d'entretien et élèves à la réflexion. Pour l'école Léon Blum, ces réflexions ont été articulées plus largement avec la démarche menée sur les espaces publics du quartier Maillebois afin de faire converger les enjeux tels que la gestion de jardins potagers mutualisés.

Ces projets illustrent la capacité de L'Agence à articuler des dimensions techniques – gestion des eaux pluviales, nature en ville – avec une approche participative ancrée dans les usages quotidiens des enfants et des équipes éducatives.

Adapter le bâti scolaire aux évolutions

Au-delà des usages immédiats, certaines communes font face à des questions de fond sur l'avenir de leur patrimoine scolaire. Le vieillissement de la population, les évolutions des effectifs et les enjeux de mutualisation entre communes voisines invitent à penser le bâti éducatif à plus long terme.

A Moringhem, L'Agence avait mené en 2023 une étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment communal réunissant les fonctions d'école et de mairie. Après s'être associés les services d'une maîtrise d'œuvre pour engager la phase opérationnelle du projet, la municipalité a sollicité l'équipe début 2025 au moment du permis de construire afin de veiller à la qualité du projet et étudier les possibilités de financement. A Saint-Augustin, c'est la création d'un regroupement scolaire entre Théroüanne et Saint-Augustin qui a amené cette dernière commune à solliciter en 2024 L'Agence pour étudier la transformation de l'ancienne école en une nouvelle mairie.

En novembre 2025, la commune a partagé l'évolution du projet vers une démolition/reconstruction et sollicité ainsi une aide technique sur la rédaction du cahier des charges pour le recrutement d'une maîtrise d'œuvre afin de veiller à la volumétrie et la matérialité des façades, à l'optimisation des espaces et à l'étude du réemploi des matériaux et équipements présents sur site ainsi que la réversibilité des espaces de bureaux.

A Saint-Omer, c'est un accompagnement de la stratégie communale liée au devenir des huit écoles publiques qui a été menée avec le développement d'une approche urbaine et prospective. Les dynamiques et perspectives démographiques ont ainsi été présentées au regard de l'évolution des naissances et des principaux projets de logements à quinze ans. Une analyse à l'échelle de chaque école a ensuite mis en perspective ces évolutions avec le patrimoine communal selon les surfaces disponibles, les fonctionnalités présentes et l'occupation des classes. La mise à disposition des données par la commune a également permis d'observer finement l'origine des élèves pour une approche des enjeux de mobilité associés. Cette démarche a notamment associé l'inspecteur de circonscription de l'Education nationale.

A Blendecques, l'étude débutée en mars 2024 concernant la gestion des écoles faisant suite aux inondations connues ces dernières années s'est poursuivie en 2025. En février ont ainsi été présentés aux membres du comité de pilotage l'approfondissement de trois scénarios s'inscrivant dans le tissu bâti du centre-ville, en rappelant les forces et faiblesses de chaque site. Ces conclusions ont été partagées en conseil municipal en septembre, et le choix de localisation a été reporté aux échéances des élections municipales 2026.

Au-delà des bâtiments scolaires, les communes sont régulièrement amenées à faire évoluer leur patrimoine communal. À Moule, l'amélioration de l'accueil de la médiathèque a ainsi amené à questionner avec L'Agence une relocalisation ou une réhabilitation autour de plusieurs équipements communaux. A Moringhem, le besoin d'extension du cimetière a nécessité d'étudier plusieurs scénarios afin de prendre en compte des enjeux patrimoniaux, paysagers et de mobilité.

DES ESPACES PUBLICS AUX ATTENTES MULTIPLES

Parallèlement aux enjeux scolaires, L'Agence a accompagné plusieurs communes dans la requalification de leurs espaces publics, en articulant des démarches de diagnostic, des formes innovantes de concertation et des questionnements sur la mobilité et la gestion des ressources.

Requalifier les pieds d'immeubles dans les quartiers prioritaires

À Longuenesse dans le quartier Maillebois et à Saint-Omer dans la résidence Saint-Exupéry, L'Agence a conduit en 2025 deux études qui convergent vers un même constat : les espaces au pied des grands ensembles constituent un potentiel considérable, souvent sous-utilisé, pour améliorer le cadre de vie et renforcer le lien social à l'échelle de la résidence.

Dans ces deux quartiers construits dans les années 1960-1970, les espaces publics partagent une morphologie similaire : larges pelouses sans usage défini, stationnements ponctuellement sous-occupés, pieds d'immeubles dépourvus de végétation diversifiée et d'ombrage. L'activation des pieds d'immeubles apparaît comme le levier central pour transformer ces espaces résiduels en lieux de vie partagée. À Maillebois, des ateliers participatifs ont concrétisé cette intention dès novembre 2025, par la plantation d'arbustes avec les habitants. À Saint-Exupéry, les échanges ont fait émerger des aspirations très proches.

Dans les deux cas, l'enjeu dépasse l'embellissement : il s'agit de permettre à chaque habitant de trouver, à quelques pas de chez lui, un espace ombragé et appropriable qui renforce le sentiment d'appartenance au quartier. Une notion de micro-centralité conviviale en pieds d'immeubles émerge également à travers la demande d'assises plus nombreuses et de mobilier urbain favorisant plus largement l'échange, les pratiques ludiques et sportives par exemple.

Mobilité, apports volontaires, ... rechercher l'équilibre des usages

La mobilité a constitué une thématique transversale de l'accompagnement 2025. Ainsi au-delà des abords des écoles, L'Agence a poursuivi le suivi de la stratégie de mobilité des communes de Saint-Omer et Longuenesse. Sur cette première commune, l'année 2025 a notamment été marquée par un bilan de la stratégie de mobilité active menée depuis 2020. Pour la deuxième année consécutive, L'Agence a apporté son appui à l'organisation de « Roue Libre », concevant le parcours de la balade et coordonnant des visites avec le Pays d'Art et d'Histoire. A Longuenesse, les échanges se sont portés sur les enjeux de sécurisation qui se traduiront par une démarche de cartographie participative en 2026.

L'Agence a également débuté une étude spécifique à Saint-Omer pour identifier les opportunités foncières permettant d'implanter des points d'apports volontaire à biodéchets et des composteurs collectifs. Le travail de terrain avait également pour objectif d'identifier des espaces de stationnement vélo résidentiel. Ce travail s'inscrit dans une vision intégrée de l'espace public, où la gestion des flux et des ressources contribue à la qualité du cadre de vie.



Parcours de balade à vélo lors d'une visite proposée par le Pays d'art et d'histoire

UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE AU LONG COURS

Au-delà des études pré-opérationnelles, L'Agence a poursuivi en 2025 son rôle d'appui aux communes dans le pilotage de leurs documents stratégiques, la recherche de financements et la mise en œuvre de leurs orientations d'aménagement.

Les dispositifs nationaux – Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain, Village d'Avenir – ont continué de structurer une partie de cet accompagnement. L'Agence a notamment apporté son appui en avril à l'analyse des projets du concours de la Maison de la Lys à Aire-sur-la-Lys, dont les réflexions avaient débuté en 2023, et participé à la présentation au jury en mai.

A Saint-Omer, c'est sur la consultation et l'analyse des offres de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des aménageurs et opérateurs sur les volets logements et tertiaire que les équipes ont apporté leur appui technique sur le premier semestre.

Sur Lumbres, les enjeux se sont poursuivis sur la requalification de la friche E. Leclerc.

A Fauquembergues, L'Agence a débuté fin 2025 une étude visant à établir un plan guide sur le centre-bourg intégrant tous les projets réalisés et à venir afin de construire une nouvelle feuille de route pour l'avenir.

Sur le plan européen, L'Agence a continué sa participation aux projets Clim@villes, SIRR et Commerce !, à la croisée des enjeux climatiques, de résilience et de vitalité commerciale des centres-villes. C'est dans le cadre du projet Clim@villes, qu'une étude autour de l'ancien skatepark du jardin public à Saint-Omer a été réalisée en juin 2025 incluant la rédaction d'un cahier des charges pour le lancement d'une maîtrise d'œuvre, avec une première réunion en décembre 2025. Ce partenariat européen débuté en 2024 est dédié à la résilience climatique des villes de la région transfrontalière. Aux côtés de 13 partenaires belges et français, L'Agence participe activement afin de développer les connaissances dans un objectif d'accompagner la transition écologique des petites villes face aux effets du changement climatique. Ateliers thématiques et visites inspirantes ont ainsi eu lieu cette année à Loos-en-Gohelle, Rotterdam, Izegem, Kuurne, Bergues et Hazebrouck. En 2026, ce sera au Pays de Saint-Omer de partager ses réalisations exemplaires autour des questions d'ilots de chaleur.

Des travaux de prospective ont également été menés, accompagnés d'une mise à jour du guide des aides et subventions.



Animation d'un atelier, dans le cadre du projet européen Clim@villes, à Bergues, sur les risques et l'adaptation des villes au changement climatique.

INAUGURATIONS 2025

L'année 2025 a été marquée par l'inauguration de plusieurs projets sur lesquels L'Agence a eu le plaisir de mener des études préalables, une recherche de financements ou un accompagnement dans la durée :

14 juin : Trois places du centre-ville, à Saint-Omer

29 août : Pose de la première pierre de la cantine scolaire, à Nielles-les-Bléquin

13 septembre : Moulin Mannessier, à Fauquembergues

18 septembre : Réseau cyclable du Pays de Lumbres, à Bouvelinghem

20 septembre : Skate-park de la Halle aux Choux, à Saint-Omer

4 octobre : City stade, à Quelmes

13 novembre : Pose de la première pierre sur le complexe sportif Maillebois, à Longuenesse

4 décembre : Aménagements paysagers de l'îlot Saint-Jean-Baptiste, à Aire-sur-la-Lys

8 décembre : Résidence des personnes âgées en cœur de village, à Bonningues-les-Ardres



Inauguration à Aire-sur-la-Lys



Inauguration en Pays de Lumbres



Inauguration à Fauquembergues



Inauguration à Nielles-les-Bléquin

A l'occasion de l'assemblée générale du 16 décembre 2025, l'association a validé un nouveau fonctionnement pour l'adhésion des communes.



Consultez la page dédiée à l'accompagnement communal sur le site internet et retrouvez le feuillet décrivant les modalités d'adhésion.

aud-stomer.fr/accompagner-les-communes/

ZOOM SUR



Analyse de l'intégration paysagère du nouveau lotissement de Reclinghem dans le cadre de l'évaluation du SCOT du Pays de Saint-Omer

L'HEURE DU BILAN POUR LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

SCoT, PLUi et PCAET : des documents vivants qui s'ajustent

Depuis 2020, les documents de planification du territoire sont exécutoires. L'objectif des intercommunalités est donc de rendre opérationnels les projets et orientations précédemment actés. C'est ce qu'on appelle le processus de mise en œuvre. Il se traduit par l'approfondissement de stratégies, comme la nouvelle charte d'urbanisme commercial de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) approuvée en 2025, ou la réalisation d'opérations d'aménagement.

La mise en œuvre amène parfois les collectivités à ajuster les documents. C'est notamment le cas lorsque de nouveaux projets voient le jour, ou que certaines règles nécessitent des ajustements pour améliorer leur efficacité. L'Agence est mobilisée quand ces cas de figure se présentent. Ce fut notamment le cas cette année pour l'implantation de logements pour personnes âgées à Tilques. A la suite de l'étude de faisabilité, une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) a été dessinée pour que les principes en matière d'aménagements qualitatifs soient respectés par le maître d'ouvrage. L'ensemble de ces éléments alimente la procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du pôle territorial de Longuenesse portée par la CAPSO. De la même manière, deux autres friches ont fait l'objet d'un approfondissement cette année : la friche Mobailly à Nielles-les-Bléquin, pour laquelle l'OAP a été modifiée afin d'intégrer les conclusions de l'étude de faisabilité menée par la maîtrise d'œuvre, ainsi que les abords de la gare à Éperlecques, dont la zone constructible le long de la voie ferrée a été précisée par une étude de L'Agence, à la suite des recommandations de la SNCF.

Cette année, le Pays de Lumbres a également eu besoin de faire évoluer son PLUi pour identifier de nouveaux secteurs propices au développement économique en lieu et place du parc d'activités de la Porte du littoral, sans compromettre les orientations stratégiques écrites dans le PLUi et dans le SCoT. In fine, L'Agence a étudié cinq secteurs. Pour chacun, les forces, les faiblesses et le degré de comptabilité avec les documents d'urbanisme actuellement en vigueur ont été présentés aux élus et aux services de l'Etat. La communauté de communes a pu ensuite se positionner sur le scénario qui lui convenait le mieux, et prescrire la révision allégée du PLUi pour inscrire cette nouvelle zone.

Mais les documents de planification ne nécessitent pas toujours d'être modifiés. Il est parfois plus pertinent d'en clarifier les règles et de sensibiliser aux objectifs qu'ils poursuivent. Dans ce cadre, L'Agence et la ville de Saint-Omer ont organisé un atelier visant à expliquer les différents types de patrimoine et le règlement du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

Témoignage de partenaire



Marie-Julie MASSEMIN

Directrice Générale Adjointe Transitions Territoriales de la Communauté de communes du Pays de Lumbres

Six ans après son approbation, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes a fait l'objet d'une analyse poussée par l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

Ce rapport d'évaluation est riche d'enseignements. S'il révèle un bilan globalement positif, il soulève toutefois certaines problématiques tels que le manque de production et de diversification de l'offre de logements, la difficulté des communes à se saisir des secteurs de développement ou la nécessité de renforcer la prise en compte des risques naturels.

Par ailleurs, il permet de mettre en évidence les évolutions du contexte supra-intercommunal qui seront à prendre en compte, en particulier concernant la trajectoire de « zéro artificialisation nette », nécessitant la poursuite du suivi et de l'accompagnement de l'agence d'urbanisme sur cet enjeu complexe.

Les bonnes et mauvaises pratiques ont été mises en avant pour faciliter la compréhension des participants issus de milieux divers : entreprises, architectes, agents immobiliers, notaires ...

L'Agence a aussi participé à la rédaction d'un cahier de prescription architecturales, environnementales, paysagères, techniques et urbaines sur le parc d'habitat du Grand Chemin à Wizernes. Son objectif est de préciser la manière dont les projets portés par les investisseurs doivent s'intégrer dans leur environnement, au regard des objectifs définis par le règlement du PLUi et des résultats attendus. Il a une valeur réglementaire et s'imposera non seulement aux acquéreurs et locataires initiaux, mais également à leurs héritiers ayant droit et acquéreurs et locataires successifs.

L'évaluation à mi-parcours

La mise en œuvre des documents d'urbanisme, qui relève d'actions au quotidien, alimente un travail au long cours d'observation et d'évaluation. L'objectif est de suivre, sur plusieurs années, l'évolution du territoire au regard des orientations et objectifs fixés initialement. Dans ce domaine, L'Agence est un acteur pour la collecte et l'analyse d'indicateurs. Cette mission a été particulièrement importante cette année puisque le SCoT du Pays de Saint-Omer, le PLUi et le PCAET du Pays de Lumbres ont fait l'objet d'évaluations complètes, dont les conclusions apparaissent globalement convergentes.

Ainsi, par le croisement des données et l'analyse des projets réalisés, L'Agence met en évidence des résultats encourageants en matière d'énergie, d'environnement, d'économie et de mobilité. Le territoire a notamment progressé dans le développement des mobilités douces et alternatives à la voiture individuelle (autopartage, covoiturage, etc.). Conformément à l'armature territoriale fixée dans le SCoT, les bourgs centres de Fauquembergues, Théroouanne et Éperlecques, ainsi que la ville relais de Lumbres, se sont renforcés par l'implantation d'équipements publics et de services de proximité. Les indicateurs témoignent également d'une meilleure prise en compte des milieux naturels, des continuités écologiques et du patrimoine bâti, notamment à travers les réglementations des PLU récents. En revanche, les analyses révèlent une inadéquation entre les ambitions du SCoT et du PLUi et la trajectoire démographique du territoire. Elles mettent aussi en évidence une augmentation du nombre de logements vacants, une diminution du parc de logements sociaux et une progression des grands logements (cinq pièces et plus), en contradiction avec les objectifs fixés et les besoins des ménages.



Présentation de l'évaluation du PCAET et du PLUi en conférence des maires de la CCPL

Les conclusions de l'évaluation du PCAET et une partie de l'évaluation du PLUi de la CCPL ont fait l'objet d'une présentation en conférence des maires. Ce format permet d'échanger sur la trajectoire du territoire par rapport aux objectifs fixés initialement, et de s'interroger collectivement sur la pertinence des documents d'urbanisme actuellement en vigueur.

Parallèlement, l'évaluation du SCoT a été partagée aux personnes publiques associées au mois de juin. C'est une démarche volontaire de L'Agence, qui permet de renforcer les échanges avec le réseau des acteurs de l'aménagement. Une présentation similaire a été effectuée auprès des élus du Pôle Métropolitain Audomarois (PMA) qui, au vu des résultats et de la promulgation d'une série de lois récentes et structurantes pour l'urbanisme, se sont prononcés en faveur de la révision du SCoT au prochain mandat.

Une veille réglementaire est réalisée régulièrement pour évaluer les implications des nouvelles législations sur les documents d'urbanisme du territoire. Dans ce contexte, L'Agence a étudié tous les aspects de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) introduit par la loi Climat et Résilience et les suivantes. L'équipe a également participé, en 2024, aux échanges à l'échelle régionale sur la modification du schéma régional d'aménagement, de développement durables et d'égalité des territoires. À l'issue de ces travaux, le PMA a décidé de procéder à la modification du SCoT pour inscrire une trajectoire vers le ZAN sur le Pays de Saint-Omer. L'Agence a donc proposé une refonte des orientations relatives au foncier en intégrant le nouveau cadre légal. Les objectifs chiffrés ont été remplacés par un pourcentage de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur deux pas de temps, à savoir 2021-2031 et 2031-2041. Un nouveau compte foncier exprimé en hectares a également été défini pour la première décennie. Cette procédure permet de respecter les délais fixés dans la loi, et de sécuriser juridiquement les révisions et modifications des PLU.



Présentation de la Maison du Patrimoine lors de l'atelier PLUi-D aux élus de la CAPSO

Préparer l'avenir

Réviser le SCoT est une opportunité pour repenser l'aménagement du territoire à long terme, en capitalisant à la fois sur les enseignements de l'évaluation et sur les échanges menés dans le cadre de la modification. L'expérience acquise au cours de ce mandat sera également précieuse pour améliorer l'écriture et la lisibilité du futur document.

C'est dans ce même esprit que L'Agence et les services de la CAPSO travaillent pour élaborer le futur PLUi-D valant Plan de Mobilité de l'agglomération. En effet, les élus ont exprimé une double problématique liée aux PLU actuellement en vigueur. D'une part, certaines règles sont complexes et entraînent amalgames et incompréhensions. Le manque de flexibilité occasionne par ailleurs de nombreuses procédures de modification pour intégrer des projets qui n'étaient pas connus au moment de la rédaction des pièces. L'objectif poursuivi par l'agglomération est en outre de disposer d'un document unique sur l'ensemble du territoire intercommunal pour faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Dans le cadre du travail d'élaboration du futur PLUi-D, des ateliers ont été organisés avec des élus volontaires sur les aspects réglementaires liés au patrimoine et à la mobilité. Pour faciliter l'adhésion et l'implication des participants, L'Agence et la CAPSO ont souhaité exploiter des cas pratiques et locaux pour ensuite prendre de la hauteur et présenter le cadre général afférent à ces deux thématiques. Toujours dans un but pédagogique, L'Agence a mis en pratique son savoir-faire en matière de facilitation graphique pour illustrer des notions ou des systèmes complexes. Elle a par exemple représenté le budget transport sous la forme d'une tirelire évoluant en fonction des recettes et des dépenses.

Les ateliers consacrés à la mobilité ont ainsi permis d'identifier des pistes d'actions compatibles avec les marges de manœuvre financières de l'agglomération. Sur le volet patrimoine, la présentation de projets de travaux fictifs, modifiant plus ou moins fortement des bâtiments patrimoniaux, a permis aux élus de définir les grands principes réglementaires à inscrire dans le futur règlement.

L'ensemble de ce travail a fait l'objet d'une restitution en séance plénière et constituera une base de réflexion pour les nouveaux élus à l'issue des élections municipales de mars 2026.

Pour conclure, L'Agence continue de s'impliquer dans l'élaboration et la mise en oeuvre des documents d'urbanisme. Le prochain mandat sera riche dans ce domaine puisqu'un nouveau SCoT est à construire. Le PLUi-D de l'agglomération doit être approuvé à l'horizon 2029, tandis que la communauté de communes devra adapter son PLUi actuel avant février 2028 afin d'intégrer la trajectoire de sobriété foncière et les objectifs du ZAN, conformément aux échéances fixées par la loi. Dans ce contexte, L'Agence mobilisera l'ensemble de son savoir-faire pour accompagner les intercommunalités dans la conduite de leurs projets stratégiques.



Scannez le QR code pour retrouver les documents liés à l'évaluation du SCoT.

www.aud-stomer.fr/ressource/schema-de-coherence-territoriale-du-pays-de-saint-omer

Témoignage de partenaire



**Virginie
MARQUIS**

Directrice de l'urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer

Le partenariat engagé avec L'Agence constitue un véritable appui dans la conduite de nos missions de planification territoriale.

Dans le cadre du PLUi-D de la CAPSO, L'Agence nous accompagne tant sur la méthodologie que sur l'animation et la production de supports. C'est un élément facilitateur pour le pilotage du projet et la coordination des acteurs.

La diversité et l'étendue de ses compétences permet d'enrichir les réflexions et d'aborder les enjeux de manière transversale et opérationnelle.

En 2025, L'Agence nous a notamment accompagnée sur la mise en place d'une série d'ateliers sur le patrimoine et la mobilité, qui ont permis à nos élus de travailler sur des enjeux transversaux à l'échelle de l'ensemble du territoire

L'Agence est toujours force de propositions, en introduisant de nouvelles idées adaptées aux spécificités de notre territoire. Enfin, sa capacité de pédagogie, tant auprès des élus que des services, favorise l'appropriation des enjeux et des choix stratégiques, condition essentielle à la réussite collective de ce projet structurant pour l'intercommunalité.

ZOOM SUR



Maison du patrimoine à Saint-Omer

LA MAISON DU PATRIMOINE, LA PORTE D'ENTRÉE DU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE POUR DÉVELOPPER LA MÉDIATION

Le 8 février 2025, après 18 mois de travaux, la Maison du Patrimoine ouvrait au public à Saint-Omer. En accès libre et gratuit, ce second site du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine - le premier étant la Maison de l'Archéologie à Théroouanne - est ouvert toute l'année aux visiteurs du mercredi au dimanche. Il accueille le public individuel (habitants, familles et touristes) et les groupes (scolaires, centres de loisirs, associations, public du champ social, publics en situation de handicap...).

Un écrin de la Belle Epoque pour découvrir les richesses architecturales, patrimoniales et paysagères du Pays d'art et d'histoire

La Maison du Patrimoine se situe dans un ancien hôtel particulier de la fin du 19^{ème} siècle établi au pied de la cathédrale de Saint-Omer. Donné à la ville en 1920 par son ancien propriétaire, l'éminent homme politique de la 3^{ème} République Alexandre Ribot, le bâtiment est encore connu aujourd'hui des Audomarois sous le nom de maison Ribot.

Véritable porte d'entrée sur le territoire labellisé Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer, son objectif est de valoriser auprès des visiteurs ses richesses architecturales, patrimoniales et paysagères, souvent méconnues ou partiellement connues du grand public. Ses principales missions sont de :

- Valoriser l'architecture et le patrimoine du territoire labellisé en les contextualisant par l'apport de données géographiques, historiques, politiques, religieuses, socioéconomiques, ethnologiques et techniques ;
- Sensibiliser les habitants de ce territoire aux enjeux de son évolution architecturale, urbaine et paysagère, susciter leur fierté et les impliquer dans la reconversion et la valorisation de leur patrimoine ;
- Offrir un support pédagogique, notamment en direction du jeune public, permettant d'analyser et de comprendre ce territoire et les projets d'urbanisme en cours ;
- Faire connaître les atouts de ce territoire aux habitants et aux touristes, français et internationaux, et leur donner envie de le parcourir en visitant notamment d'autres lieux d'intérêt (musée, médiathèque, centre d'histoire et de mémoire, centre d'interprétation...).

Sa scénographie inclusive, immersive et ludique se déploie sur trois niveaux dans un espace de 350m². Le parcours de visite débute au rez-de-chaussée avec une maquette numérique interactive présentant la géologie, la géographie et les paysages du territoire labellisé « Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer ». Il se poursuit par l'exploration de deux anciens salons de réception, dans lesquels sont détaillés, pour le premier, l'histoire du territoire de la Préhistoire au 20^{ème} siècle et, pour le second, la vie et l'œuvre politique d'Alexandre Ribot.

Le premier étage prend la forme d'un atelier d'architecte contemporain et invite les visiteurs à décrypter les différentes typologies de patrimoines existants et les grandes étapes de l'aménagement du territoire labellisé. Une attention particulière est accordée à la mise en valeur de l'eau à travers les siècles, à l'industrialisation des villes et des campagnes à partir du 19^{ème} siècle, ainsi qu'aux évolutions paysagères et urbaines depuis l'après-guerre.

Sous les combles, le Grenier est un espace partagé, qui accueille, selon la programmation culturelle du label, des expositions temporaires, des ateliers pédagogiques, des conférences et tables rondes ou encore des projections de films. Il est aussi utilisé pour l'animation de réunions et est disponible à la location, depuis fin 2025, pour des événements partenariaux.



Visite guidée de la Maison du patrimoine.



Scannez le QR code pour découvrir la page dédiée au Grenier.

www.patrimoine.aud-stomer.fr/le-grenier

Les visiteurs au rendez-vous pour une première année de fonctionnement riche en événements

Pour sa première année de fonctionnement, la Maison du Patrimoine a accueilli plus de 7800 visiteurs, dont près de 850 personnes en février, son premier mois d'exploitation.

Ces premiers visiteurs ont pu bénéficier de la programmation gratuite célébrant l'ouverture de l'équipement durant les deux semaines des vacances de février. Visites guidées s'adaptant à tous les agendas, sur un format long pour une présentation générale de la Maison ou des durées plus courtes pour découvrir en profondeur une salle, et activités ludiques en continu pour les familles étaient notamment au programme. L'atelier tout public de broderie sur photo a fait carton plein. Il offrait aux participants la possibilité d'imaginer leur Maison du Patrimoine en brodant ses décors sur des photos du lieu encore en chantier. Une visite merveilleuse, en partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer, mettait en scène des descendants du personnel d'Alexandre Ribot embarquant les visiteurs dans une déambulation entre souvenirs du bâtiment tel qu'il était au 19^{ème} siècle et aménagements contemporains.

En complément de cette programmation, L'Agence et l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer lançaient également, le 8 février 2025, l'application « Ton Guide touristique ». Celle-ci propose notamment aux visiteurs de réaliser, à l'aide de leur smartphone, un itinéraire commenté reliant la Maison du Patrimoine et la Maison du Marais, leur permettant de suivre une partie du tracé des anciennes fortifications de Saint-Omer.



Scannez le QR code pour découvrir l'application «Ton Guide touristique»

www.aud-stomer.fr/ressource/ton-guide-touristique/

Entre mars et juin, puis entre octobre et décembre, plus de 500 élèves d'établissements scolaires du primaire et du secondaire ont également pu explorer la Maison du Patrimoine à l'occasion de visites-découverte et d'ateliers pédagogiques, en lien avec les actions éducatives portées par le label. Des écoliers d'Arques, Heuringhem, Longuenesse et Saint-Omer se sont notamment initiés à certaines notions d'architecture (matériaux, formes, usages...) et ont expérimenté le métier d'architecte, le temps d'un atelier, lors des visites intitulées « Du plan au monument ».

Durant les vacances scolaires, pendant l'été plus particulièrement, près de 180 enfants des accueils et centres de loisirs de Longuenesse, Saint-Martin-lez-Tatinghem et Saint-Omer ont découvert, à leur tour, l'équipement. Les animations proposées leur ont permis d'en apprendre davantage, selon leurs tranches d'âge, sur le patrimoine hydraulique et religieux du territoire labellisé, ainsi que sur la vie dans l'Audomarois sous la 3^e République, à travers la figure d'Alexandre Ribot. De leur côté, les habitants et les touristes ont pu profiter de la programmation estivale que L'Agence a organisé au sein du lieu. Elle incluait de nombreuses activités liant les contenus de l'exposition permanente aux patrimoines visibles dans les environs immédiats de la Maison du Patrimoine, comme le jardin public, la cathédrale et les façades du centre historique de Saint-Omer. Parmi ces actions culturelles figuraient des ateliers de dessin tout public consacrés aux paysages et des visites thématiques sur les matériaux de construction locaux.

L'établissement a rencontré un vif succès pour sa première participation aux Journées européennes du Patrimoine en septembre, en accueillant plus de 500 visiteurs pendant le week-end de l'événement. Visites guidées inédites sur l'architecture, conférences sur la restauration du patrimoine bâti et ciné-concert valorisant des œuvres d'art audomaroises ont notamment rythmé ces deux journées.



Accueil de centres loisirs dans le Grenier de la Maison du Patrimoine



Visite guidée pour des groupes scolaires



Conférence sur Alexandre Ribot

En octobre, la Maison du Patrimoine participait à l'opération « Nos musées ont du goût » impulsée par le réseau des musées de Flandres, ajoutant ainsi une note gourmande à sa programmation automnale. L'occasion pour les visiteurs de découvrir l'exposition permanente différemment, en prenant part à une visite-dégustation sur le patrimoine culinaire local (brasseries, distilleries, produits maraichers...) ou à un atelier ludique sur le marais audomarois et ses productions agricoles.

En novembre, la structure inaugurerait sa première exposition temporaire. Intitulée « Le sens du détail », celle-ci présentait au public une cinquantaine de sculptures créées par les jeunes du centre social et culturel de Saint-Omer au côté du plasticien Sylvain Lainé, dans le cadre du dispositif « C'est mon patrimoine ». En argile ou en plâtre, les œuvres étaient autant de clin d'œil aux multiples décors sculptés qui animent les façades du centre historique de Saint-Omer (mascarons, frises, guirlandes...).

Enfin, la Maison du Patrimoine constitue un outil précieux pour les actions de L'Agence et la valorisation de son label auprès des élus territoriaux. Elle a notamment accueilli les ateliers de sensibilisation au patrimoine destinés aux élus, organisés dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal - déplacement (PLUi-D). Sa scénographie a permis d'illustrer la diversité des patrimoines présents sur le territoire et d'expliciter les évolutions territoriales récentes. Le Grenier a également accueilli un atelier-débat sur le renouvellement et l'extension du label, témoignant de la vocation d'outil de travail du centre d'interprétation.

Témoignage de partenaire



LOÏC FIGOUREUX

Professeur d'histoire-géographie au lycée Blaise Pascal de Longuenesse et professeur missionné auprès du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer.

En tant qu'enseignant d'histoire et de géographie, j'ai été immédiatement séduit par la Maison du Patrimoine. Elle offre de nombreuses possibilités aux enseignants pour faire découvrir à leurs élèves leur patrimoine et leur territoire. La qualité de la scénographie, la diversité des approches proposées permettent aux élèves d'être pleinement actifs durant la visite et ainsi de mieux comprendre leur lieu de vie quotidien.

Qu'il s'agisse de découvrir le thème de l'eau, de l'urbanisme ou de se replonger dans l'ambiance de la 3^{ème} République, la Maison du Patrimoine permet aux enseignants, épaulés par les médiateurs, de montrer comment les grandes thématiques du cours se traduisent à l'échelle locale.

Un autre point fort est la salle d'activités pédagogiques, qui permet de diffuser des films mais aussi de proposer des ateliers autour de compétences variées : analyse de documents, travail de l'oral, confrontation d'arguments... Bref, une belle porte d'entrée pour mieux connaître l'Audomarois !



Extrait de sculptures de l'exposition «Le sens du détail» en novembre

ZOOM SUR



Présentation du label Pays d'art et d'histoire à la Maison du Patrimoine

UN LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE RENOUVELÉ POUR UN TERRITOIRE ÉLARGI

Porté par L'Agence et labellisé depuis 2014, le Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer s'apprête à renouveler sa convention décennale et à étendre son périmètre à l'ensemble des 53 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO). Cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective portée par L'Agence, en lien étroit avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la CAPSO et les acteurs du territoire. Largement entamée au cours de l'année 2025, elle doit s'achever au printemps 2026 par la signature d'une nouvelle convention entre le territoire et la CAPSO.

Depuis plus de deux ans, un comité de pilotage se réunit régulièrement afin d'assurer le suivi du processus de renouvellement et d'extension du label Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer. Composé notamment de représentants de l'agglomération, de la DRAC et de L'Agence, ce comité a accompagné les travaux de réflexion menés autour du bilan des dix ans du label, du diagnostic du territoire concerné par l'extension ainsi que de l'élaboration du projet culturel.

Un travail de concertation auprès de partenaires variés

Au printemps 2025, un travail collectif a été initié par L'Agence. De nombreux partenaires ont été amenés à contribuer aux réflexions autour des attentes liées au label. Issus de domaines variés tels que l'aménagement, la culture, le tourisme, l'habitat, le social ou la jeunesse, ils ont été réunis au cours de deux journées de concertation. Organisées à la Maison du Patrimoine les 5 et 11 juin 2025, elles ont permis à une cinquantaine de représentants de structures différentes de s'exprimer sur cinq thématiques décisives pour définir le projet du label :

1. Recherche et connaissance du patrimoine (paysages, patrimoine, architecture)

La concertation a mis en évidence la nécessité de définir collectivement les champs d'actions constituant la matérialité du territoire : ses paysages, son patrimoine bâti et son architecture. Un travail d'inventaire et de signalement du patrimoine reste à compléter, uniformiser et unifier à l'échelle territoriale, nécessitant l'établissement d'une méthodologie commune entre partenaires.

Cette démarche suppose une organisation collective entre les structures porteuses de connaissance, avec pour objectifs opérationnels le renforcement de la connaissance par l'exploration de nouveaux sujets et formats, ainsi que le partage de cette connaissance via des publications communes.

2. Cadre de vie (planification et gestion du patrimoine)

Le lien avec le patrimoine naturel doit être renforcé, le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale constituant la structure référente sur ces enjeux paysagers et environnementaux. L'action du label en matière de planification, d'urbanisme et d'aménagement mérite d'être réaffirmée, plaçant la préservation du patrimoine comme objectif central.

Il s'agit d'inscrire le label dans l'ensemble de la chaîne des projets, depuis l'étude historique jusqu'à la valorisation en passant par l'élaboration (réhabilitation comme architecture contemporaine) et le suivi du chantier. Ce « référentiel d'ambition partagée » suppose de développer de nouvelles expertises avec le portage de L'Agence : conseil architectural, enjeux de transition écologique, en lien notamment avec les autres structures comme la Maison de l'Habitat.

3. Politique des publics

Souvent citée lors de la concertation, l'ambition est de couvrir l'ensemble du temps de vie, en interrogeant les pratiques individuelles et en s'inspirant de la pédagogie de l'éducation artistique et culturelle (EAC), en allant à la rencontre des pratiques artistiques. L'approche doit s'adapter aux différentes échelles des jeunesses. La co-construction de la programmation avec des partenaires diversifiés (conseils des jeunes, de quartier ou lien avec le professeur missionné) apparaît comme une voie à investir.

Sur le volet de la formation, il convient de se distinguer en expérimentant d'autres degrés d'intervention : information, appropriation, sensibilisation...

4. Stratégies et outils d'interprétation et de valorisation

La programmation doit irriguer l'ensemble du territoire en lien avec la coordination culturelle de la CAPSO, avec une évolution vers l'impulsion de thématiques fédératrices. Le calendrier doit s'articuler autour de l'actualité locale, des temps forts (journées du patrimoine, de l'archéologie...) et des dispositifs existants de l'éducation artistique et culturelle comme « C'est mon patrimoine », tout en questionnant la création d'évènements propres au label.

Sur le plan touristique, les priorités s'articulent autour de deux axes essentiels : garantir la cohérence du discours et mettre en place des instances partagées de travail et de coordination. Si le label s'adresse en priorité aux habitants du territoire, le patrimoine constitue pour les partenaires touristiques un atout majeur en matière d'attractivité. Le label joue ainsi un rôle d'accompagnement auprès de ces acteurs, en les aidant à définir et à structurer des contenus patrimoniaux à destination des visiteurs de passage sur le territoire.

5. Gouvernance et financement

Le financement du label sur un territoire étendu repose sur un renfort de la subvention de la communauté d'agglomération. Sur le plan des ressources humaines, les différentes réflexions menées ont abouti à un besoin de renforcement de la médiation. Afin de permettre aux médiateurs de déployer leurs actions plus aisément sur l'ensemble du territoire, il a été décidé de recruter un chargé d'accueil garant de l'ouverture de la Maison du Patrimoine, ainsi que deux médiateurs saisonniers supplémentaires, d'avril à octobre.

Concernant la gouvernance, le comité de pilotage sera élargi à des représentants élus issus des différentes composantes territoriales de la communauté d'agglomération, réunis au sein d'un comité de suivi stratégique. Les partenaires techniques, quant à eux, seront régulièrement associés aux travaux via un comité technique et scientifique. Les partenariats avec ces acteurs clés pourront par ailleurs être consolidés à travers la création ou le renouvellement des conventions qui nous lient à eux.

Au-delà de ces deux journées de concertation, des entretiens individuels ont été conduits avec certaines structures partenaires afin d'approfondir les échanges, de prolonger les réflexions issues de la concertation et de recueillir leurs observations sur les premières orientations du projet culturel du label.



Randonnée guidée proposée à Renty pendant les Journées européennes du patrimoine 2025, commune du périmètre d'extension

Définition des objectifs de la prochaine convention

Le 24 septembre 2025, le conseil communautaire a voté une délibération à l'unanimité pour fixer le périmètre d'extension à l'ensemble des 53 communes de la CAPSO. Cette date est le point de départ de la définition des objectifs de la prochaine convention et de l'écriture du dossier de candidature.

Issue de l'analyse des différents ateliers, l'élaboration des différents objectifs stratégiques du label a par la suite été déclinée en actions concrètes.

Cette opération a été menée de concert avec la DRAC des Hauts-de-France et a fait l'objet de différents retours auprès des élus et des partenaires du projet. Au sein de L'Agence, la démarche a aussi consisté en la tenue de temps d'échanges afin d'affiner les objectifs et d'envisager leur faisabilité dans le cadre d'opérations concrètes.

Les objectifs stratégiques de la convention Pays d'art et d'histoire ont donc été définis de la manière suivante :

→ Faire territoire autour de la diversité de ses composantes

À travers ce label, il s'agit de renforcer la capacité à faire territoire à l'échelle de la CAPSO en s'appuyant sur la richesse de ses diversités, tout en valorisant les spécificités de chaque pôle et les liens qui les unissent.

→ Réaffirmer et développer la prise en compte des enjeux du label dans les dynamiques locales

Le label s'intègre et irrigue les politiques locales, tout en conservant une posture d'accompagnement et de conseil auprès des acteurs du territoire.

→ Développer les capacités d'intervention du label sur les problématiques contemporaines

Le label s'empare des nouveaux enjeux de société et se positionne comme force de propositions pour de nouvelles explorations.

→ Développer une ambition commune en pluridisciplinarité

Insuffler de l'ambition à la dynamique d'actions à différentes échelles, tant dans le portage – en lien entre l'agence d'urbanisme et la CAPSO – qu'avec l'ensemble des partenaires, communes et acteurs du territoire, afin de construire collectivement le projet.



Écriture du dossier de candidature

La fin d'année 2025 a été consacrée à la rédaction du dossier de candidature qui sera présenté devant la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture (CRPA), de la DRAC des Hauts-de-France.

Ce dossier explicite le projet d'extension et expose les ambitions affichées pour le futur espace labellisé.

Il est structuré en différentes parties, répondant chacune à un objectif particulier :

- **La carte d'identité du territoire** permet de présenter l'espace d'extension de façon factuelle. Il s'agit autant d'en saisir les caractéristiques historiques et paysagères que de cibler ses dynamiques contemporaines en termes d'habitat, de démographie scolaire ou encore d'emploi. Si ce territoire est dépositaire de singularité, cette carte d'identité montre combien il est connecté à l'espace déjà labellisé.
- **L'examen de la politique culturelle** du territoire développe la stratégie de coordination culturelle menée à l'échelle de la CAPSO depuis sa formation en 2017.
- **Le bilan de l'action du label** traduit quant à lui plus de 10 ans d'actions sur le territoire. L'expérience qui en est retirée est utilisée pour nourrir le projet.
- **L'examen des différentes dynamiques patrimoniales, urbaines, architecturales et paysagères** du territoire d'extension vient quant à lui exposer toutes les politiques préexistantes sur les thématiques précitées et expose des enjeux visant à renforcer la cohérence globale des actions culturelles et patrimoniales sur l'ensemble de l'espace labellisé.
- **Le projet culturel** vient finaliser le travail. Celui-ci doit définir les grands axes de travail qui irrigueront la prochaine décennie du label.

Le projet culturel s'articule autour de 5 axes principaux qui servent de référence pour la définition des actions concrètes :

- **Axe 1 - Poursuivre la connaissance du territoire et son accessibilité** : Travail autour d'un inventaire raisonné du patrimoine, extension des domaines de recherche aux paysages et aux problématiques contemporaines, animation du réseau d'acteurs de la connaissance.
- **Axe 2 - Inscrire les actions du label comme levier de développement culturel** : le développement de la programmation culturelle sur le nouveau territoire de projet, en lien avec les acteurs communaux et intercommunaux, la participation des habitants aux actions du label et à ses équipements et le rendre acteur des transitions.
- **Axe 3 - Renforcer et étendre les stratégies de sensibilisation et de médiation** : l'élargissement des thématiques éducatives au nouveau territoire labellisé tout en favorisant l'autonomie, participer à la politique du 100% EAC dans les différents temps des jeunes, ainsi que le travail avec les acteurs relais qu'il faut informer et sensibiliser sur le patrimoine.
- **Axe 4 - Accompagner le territoire dans son évolution** : sur la gestion et la protection du patrimoine, la stratégie de planification et d'amélioration du cadre de vie, sur les politiques d'aménagement et grands projets de territoire, de la transmission d'une culture architecturale et patrimoniale prenant en compte les enjeux de transition.
- **Axe 5 - Renforcer la visibilité du label et l'attractivité territoriale** : une communication renforcée qui doit faire rayonner le label, une animation et une valorisation du territoire par une stratégie avec le centre d'interprétation comme outil de valorisation et de rayonnement.

L'année 2025 a d'ores et déjà été marquée par plusieurs expérimentations du label sur le territoire étendu. Peut notamment être citées l'intégration, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine en septembre, de la programmation de l'association Aire Animation Patrimoine, ainsi que la co-construction de visites avec le Comité d'histoire du Haut Pays, à Fauquembergues et à Renty.

Poursuite des travaux sur le renouvellement

Le premier semestre de l'année 2026 verra la finalisation des travaux consacrés au renouvellement de la convention et à l'élargissement du périmètre labellisé. Après un temps de finalisation de l'écriture, le dossier de candidature contenant la nouvelle convention sera mis en page en vue de son passage devant le conseil communautaire de la CAPSO (février 2026) puis devant la CRPA, prévue en juin 2026.

La haute saison 2026 sera l'occasion de mettre en pratique avec une année test la nouvelle organisation de la médiation, élaborée en concertation avec la SPL Tourisme en Pays de Saint Omer. Les médiateurs de L'Agence interviendront désormais non seulement dans le cadre des actions de médiation scolaire et des rendez-vous de la programmation culturelle du label, mais également lors des visites de groupes et des visites individuelles portées par la SPL.

ZOOM SUR



Résidence Maillebois avec les partenaires et les enfants

UNE PARTICIPATION CITOYENNE ÉLARGIE ET UNE EXPERTISE DE MÉDIATION AU SERVICE DES ENJEUX CLIMATIQUES POUR LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE

En 2025, L'Agence a renforcé son expertise en participation citoyenne en développant de nouveaux formats de concertation adaptés aux contextes communaux, afin d'impliquer un plus grand nombre d'acteurs dans l'élaboration des projets. Les enjeux liés à l'eau, au rafraîchissement et à l'adaptation au changement climatique ont constitué le fil conducteur de trois démarches menées sur le territoire, mobilisant une diversité d'outils de participation et de sensibilisation, en lien avec des réalisations concrètes. Ce même sujet a également été étudié, parmi d'autres thématiques nouvelles, par l'équipe de médiation culturelle de L'Agence qui, avec l'ouverture de la Maison du Patrimoine au public en février 2025, progressivement étend son champ d'actions.

Saint-Martin-d'Hardinghem : une balade artistique pour préfigurer un sentier pédagogique autour de l'eau

À la suite d'une étude menée en 2023 sur la création d'un sentier pédagogique sur les digues des champs d'inondation contrôlée, en partenariat avec le syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa (SmageAa), L'Agence a accompagné la commune de Saint-Martin-d'Hardinghem dans une démarche de participation. L'objectif de l'étude était de faire évoluer ces ouvrages techniques vers des espaces publics multifonctionnels, intégrés au quotidien des habitants.

En 2025, L'Agence a proposé d'enrichir le projet par une dimension artistique dès ses premières étapes. En mai, l'artiste pluridisciplinaire Fanny Alizon, accueillie en résidence dans le cadre des Rencontres artistiques de la CAPSO, a imaginé une performance collective intitulée Appel au soleil. Cette action poétique et participative invitait habitants et participants à répondre avec humour et engagement au climat parfois morose du territoire.

Le 21 mai 2025, une balade artistique a réuni 25 participants sur le tracé du futur sentier. En costumes jaunes et lumineux, les marcheurs en ont parcouru les chemins depuis la mairie, transformant l'espace public en lieu d'expression, de lien et de transmission. Cette performance a été préparée lors d'ateliers organisés pendant les vacances d'avril à Enerlya, la maison de la CAPSO à Fauquembergues, ainsi qu'un atelier final à la mairie le 13 mai, associant enfants, habitants et acteurs locaux à la fabrication des accessoires.

Ce geste artistique a permis de préfigurer, de manière sensible, l'appropriation du futur sentier, tout en renouvelant le regard porté sur les enjeux de l'eau, du climat et du vivant. Il s'inscrit pleinement dans les démarches de concertation et de médiation portées par L'Agence au service des projets d'aménagement durable.



Balade artistique à Saint-Martin-d'Hardinghem

Saint-Exupéry : les Quartiers d'été pour penser les futurs aménagements d'un quartier prioritaire

Pas-de-Calais Habitat et la commune de Saint-Omer ont confié à L'Agence, en 2025, une mission incluant une concertation des habitants pour la requalification des espaces publics du quartier Saint-Exupéry, quartier prioritaire du Contrat de Ville 2024-2030 de la CAPSO.

L'Agence a élaboré une méthode de concertation en trois temps, d'avril à juillet 2025, afin de définir un plan global d'aménagement à cinq ans, intégrant les enjeux climatiques et de rafraîchissement, dans un quartier marqué par l'héritage des anciennes fortifications et fossés hydrauliques.

- En avril, une promenade urbaine a permis un diagnostic partagé avec les partenaires institutionnels.
- En juin, un atelier à la Maison de quartier a réuni les habitants, répartis en trois tranches d'âge, pour qualifier leurs usages et prioriser les besoins à l'aide de plans et d'outils ludiques.
- En juillet, lors d'une journée des Quartiers d'été, L'Agence est allée à la rencontre des familles directement dans l'espace public, en y installant un stand, afin d'affiner les pistes d'aménagement.

Les échanges ont fait émerger des attentes fortes autour du rafraîchissement, de la végétalisation, de l'ombrage, d'espaces ludiques et sportifs intergénérationnels, ainsi que d'une liaison piétonne structurante. À partir de ces contributions, L'Agence a proposé deux scénarios d'aménagement, accompagnés d'une mise en récit inspirée du Petit Prince, et un plan d'actions sur cinq ans articulé autour de trois thématiques : un rempart de fraîcheur, une promenade ludique et des espaces sportifs. Ces deux scénarios ont été présentés et soumis à l'avis des habitants du quartier lors d'une réunion publique à la maison de quartier Saint-Exupéry en décembre 2025. Cette démarche s'inscrit dans l'accompagnement de long terme de L'Agence sur les enjeux eau et climat.



Quartiers d'été Saint-Exupéry

Témoignage de partenaire



NICOLAS MAGRIT

Responsable d'agence
Pas-de-Calais Habitat
à Longuenesse et Saint-Omer

En 2025, la collaboration entre Pas-de-Calais Habitat et L'Agence du Pays de Saint-Omer nous a permis de franchir une étape décisive dans la transformation durable de nos quartiers. À travers les projets de la résidence Saint-Exupéry et de Maillebois 2030, L'Agence a su parfaitement traduire nos ambitions en actions concrètes. Sa force réside dans sa capacité à piloter des démarches participatives innovantes : À Saint-Exupéry, l'étude urbaine a donné naissance à un aménagement poétique inspiré du Petit Prince, axé sur le lien social et l'adaptation climatique. À Longuenesse, dans le quartier du Fort-Maillebois, les ateliers de novembre 2025 ont transformé les habitants en véritables acteurs du changement : jardinage, mobilier urbain et fresques collaboratives ont permis de tester le quartier de demain. L'expertise technique et l'animation de L'Agence nous ont permis de coconstruire des espaces de vie résilients, pensés par et pour les locataires.

Fort-Maillebois : une résidence en trois temps pour coconstruire une stratégie à horizon 2030

À la demande de la commune de Longuenesse et de Pas-de-Calais Habitat, L'Agence a mis en place un nouveau format de participation dédié à l'avenir des espaces publics du quartier Fort-Maillebois. L'objectif était d'élaborer un plan d'actions opérationnelles à court terme et une stratégie prospective à l'horizon 2030, intégrant les enjeux d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée dans le cadre du programme Européen depuis 2019. À l'échelle européenne, il comprend un concours d'architecture et une phase de réalisation dans le but de promouvoir les architectures novatrices et l'adaptabilité de la ville contemporaine. Le pôle urbain de Saint-Omer a fait partie des sites de la 15^{ème} session du concours. Les équipes lauréates Bios Atelier et Atelier Iris Chervet ont apporté leur expertise opérationnelle au sein des temps de concertation à Maillebois vers un diagnostic partagé du quartier, animés par L'Agence. Trois rendez-vous de deux jours, organisés entre septembre 2025 et mars 2026, ont réuni habitants, bailleurs, élus, techniciens, associations, conseils de quartier et scolaires.



Résidence Maillebois avec les partenaires et les enfants.

→ En septembre 2025, des temps d'échanges avec les habitants (balade urbaine, ateliers, stand participatif) ont permis d'établir un diagnostic partagé. Une seconde journée a réuni les acteurs institutionnels autour de scénarios d'aménagement et d'un plan d'orientations structuré en quatre axes.

→ En novembre 2025, des actions expérimentales ont été menées dans l'espace public : plantations participatives, animations pédagogiques sur la biodiversité, concertation avec l'ateliers bois, fresque réalisée par une classe de l'école Léon Blum et restitution itinérante. Ces premières expérimentations ont permis d'impliquer durablement les acteurs locaux dans le projet.

→ Le troisième temps, prévu en mars et juin 2026, visera à consolider la dynamique engagée et à définir collectivement la suite du projet pour les espaces publics de Maillebois à horizon 2030.

Du patrimoine à l'urbanisme, l'extension du champ d'actions des médiateurs culturels de L'Agence

L'ouverture de la Maison du Patrimoine au public, le 8 février 2025, a donné l'opportunité à l'équipe de médiation de L'Agence de renforcer son expertise sur l'histoire et les patrimoines du territoire labellisé Pays d'art et d'histoire. Elle lui a aussi permis d'étendre son champ d'actions et de compétences, en se consacrant à de nouveaux sujets traités dans la scénographie de l'équipement, mais sur lesquels leurs activités ne portaient pas précédemment.

Parmi les nouvelles thématiques investies par cette équipe peuvent être citées la géologie et la géographie physique du territoire labellisé, l'architecture contemporaine, la diversité des formes urbaines, l'artificialisation des sols ou encore la planification et l'aménagement des territoires. Afin de sensibiliser ses visiteurs, et plus particulièrement le jeune public, à ces nouveaux sujets, l'équipe a notamment conçu de nouveaux outils de médiation, comme une matériauthèque portative permettant au public de découvrir, par le toucher, les principaux matériaux de construction vernaculaires (craie, brique rouge, brique jaune, torchis...) utilisés dans l'architecture audomaroise.

Cette entrée en matière autour des matériaux est l'occasion pour les médiateurs d'échanger avec leurs visiteurs sur divers enjeux urbanistiques contemporains, tels que la composition des sols et sa prise en compte dans l'aménagement des villes et des villages ou encore la rénovation des bâtiments anciens.

Deux de ces thèmes ont fait l'objet d'une appropriation plus approfondie de la part de l'équipe de médiation lors du dernier trimestre 2025 afin de répondre à des besoins propres à deux projets spécifiques, qui seront développés en 2026 :

→ Les enjeux majeurs liés à l'eau, notamment dans un contexte de changement climatique ;

→ Les problématiques contemporaines relatives à la maîtrise du foncier.

Les travaux menés par l'équipe sur l'eau lui permettront de concevoir une visite scolaire, adaptée à des élèves de CM1-CM2, sur ce thème dans le cadre du dispositif « Fenêtres sur l'eau en Pays de Saint-Omer » porté par l'agence de l'eau Artois-Picardie et la CAPSO. Au-delà de ses lectures et de ses recherches, l'ensemble de l'équipe a pu bénéficier d'une formation en interne sur ce sujet complexe et d'une initiation aux outils pédagogiques développés par L'Agence dans le cadre du Fonds eau (maquette sur le petit cycle de l'eau, carte en relief du bassin versant de l'Aa...).

Par ailleurs, les travaux qu'elle mène sur le foncier lui permettront de préparer ses futures interventions devant le public lors de la présentation à la Maison du Patrimoine, du 6 mai au 12 juillet 2026, d'une exposition itinérante sur la sobriété foncière, conçue à l'initiative des ministères en charge des Territoires, de la Transition Écologique et du Logement.

Après un an d'ouverture de la Maison du Patrimoine au public, L'Agence a su étendre son expertise de médiation aux enjeux actuels liés à l'urbanisme et au changement climatique, mobilisant plus largement les membres de l'équipe au profit d'une rencontre fertile entre les savoirs. De même, de nouveaux formats de participation citoyenne ont permis d'allier analyse du passé et projection vers l'avenir, en retraçant l'histoire d'un quartier pour mieux nourrir des réflexions partagées pour le territoire de demain.

2^{ème} Partie

LES ACTIONS MENÉES EN 2025

COMPRENDRE _____ p.47

Asseoir le partage et la transmission des données _____

Renforcer l'expertise d'analyse de la donnée _____

Créer de la donnée avec les acteurs relais et les citoyens _____

Mutualiser les données avec les réseaux _____

Documenter avec des publications régulières _____

ACCOMPAGNER _____ p.50

Conseiller les habitants _____

Explorer les nouveaux sujets,
les nouvelles thématiques, les défis actuels _____

Contribuer aux diagnostics, aux stratégies, à la mise en œuvre et l'évaluation
des politiques publiques en interterritorialité _____

Mutualiser les travaux avec les réseaux _____

(S')IMPLIQUER _____ p.54

Concevoir des outils pour l'expression des différents publics _____

Co-construire la programmation culturelle _____

Animer le territoire au travers de rendez-vous réguliers _____

Poursuivre les actions avec la jeunesse _____

Conforter nos médias _____

ASSEOIR LE PARTAGE ET LA TRANSMISSION DES DONNÉES

→ Documenter un portail documentaire permettant de partager l'évolution du territoire

Un travail a été mené sur les signalements du patrimoine afin de mettre à jour les données collectées depuis une dizaine d'années et d'aboutir à la structuration d'une seule base de données sur le patrimoine. Jusqu'à présent, différentes bases coexistaient, elles résultaient d'opérations réalisées dans le cadre de plusieurs documents de planification tantôt par L'Agence, tantôt par le Comité d'Histoire du Haut-Pays. L'objectif est triple : aboutir à une vision complète du tissu patrimonial à l'échelle du Pays de Saint-Omer, créer un outil opérationnel et mettre en place les conditions techniques permettant de passer progressivement du stade du signalement à celui de l'inventaire.

RENFORCER L'EXPERTISE D'ANALYSE DE LA DONNÉE

→ Poursuivre la recherche et la connaissance historique

Les travaux de développement de la connaissance historique ont suivi deux directions principales. Que ce soit pour réaliser de l'édition ou des études urbaines, l'accent a d'abord été mis sur des problématiques contemporaines. Tandis que le Parcours consacré à Moringhem a permis l'étude d'un premier cas de reconstruction post Seconde Guerre mondiale, l'initiative Maillebois 2030 a ouvert la voie à une première exploration des archives de L'Agence. Elle a aussi contribué à développer les connaissances sur les mutations contemporaines du territoire, thématique dont L'Agence ambitionne de faire un enjeu de la prochaine convention du label Pays d'art et d'histoire. Dans un autre registre, une large part des opérations de connaissance a porté sur les territoires nouvellement concernés par le label, afin de répondre aux besoins de rédaction du projet d'extension.



Plan de la reconstruction de Moringhem

→ Explorer la mise en récit des données par le choix des données et des traductions graphiques

L'Agence a engagé une démarche pour améliorer la compréhension des données grâce à la datavisualisation. Cette discipline transforme des données brutes en représentations graphiques (graphiques, cartes, tableaux de bord, schémas) afin de rendre l'information plus lisible et exploitable pour l'analyse et la décision. L'objectif est de mieux représenter la complexité des phénomènes territoriaux et d'en faciliter l'interprétation. Il s'agit de rendre les données plus intuitives, pédagogiques et stratégiques. Un groupe projet transverse, réunissant chargés d'études, graphistes et experts, a développé des formats mêlant analyse, esthétique et narration. Cette approche a enrichi les publications de L'Agence sur des thématiques comme le commerce, la santé ou l'énergie.

→ Administrer les données

En amont de la réalisation des portraits interactifs, un travail d'extraction, croisement et préparation de données est nécessaire pour que ces dernières soient exploitables. Des études, telles que pour cette année la cartographie des enjeux de renaturation ou le diagnostic des vulnérabilités du Pays de Saint-Omer ; nécessitent l'apport et le croisement de données d'origines différentes (environnementales, socio-démographiques,...). De manière générale, chaque étude thématique exige de constituer un référentiel de données géographiques spécifiques permettant de spatialiser les phénomènes.

→ Renforcer le développement et l'expertise sur les nouvelles sources de données

En 2025, L'Agence a travaillé sur le diagnostic des vulnérabilités du Pays de Saint-Omer en croisant les données d'aléas naturels avec différents enjeux. L'outil GeoClimate a été utilisé afin d'estimer la sensibilité du territoire aux îlots de chaleur urbain. Des indicateurs multi-sources ont été créés pour développer une méthodologie de caractérisation écologique de sites dans le cadre de la démarche de cartographie des enjeux de renaturation. La base de données URBS sert à l'alimentation des différents indicateurs et données thématiques des études de L'Agence.

CRÉER DE LA DONNÉE AVEC LES ACTEURS RELAIS ET LES CITOYENS

→ Poursuivre la réalisation d'enquêtes

L'Agence a lancé une enquête sur les pratiques de gestion de l'eau et des espaces verts dans les communes du Pays de Saint-Omer. Cette démarche, qui s'inscrit dans le cadre du programme Territoire Engagé pour l'Eau, vise à diagnostiquer les pratiques actuelles, identifier des besoins et contraintes, sensibiliser et diffuser des bonnes pratiques. Elle a également permis d'identifier plusieurs communes intéressées par la réalisation d'audits de bâtiments communaux en matière de consommation d'eau.

MUTUALISER LES DONNÉES AVEC LES RÉSEAUX

→ Mutualiser des données avec Géo2France

Le nouveau millésime de l'occupation du sol en deux dimensions (OCS2D 2024) est en cours de constitution à l'échelle des Hauts-de-France. L'Agence du Pays de Saint-Omer est un des partenaires techniques associés à la démarche. Elle a également participé à une journée territoriale de la data, organisée par Géo2France. Des exemples d'utilisation de la plateforme ont été évoqués et les nouveaux outils de visionneuse de données ont été présentés.

DOCUMENTER AVEC DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES

→ Renouveler et conforter les portraits des communes et des intercommunalités

Dans le cadre de ses missions d'observation et d'analyse des dynamiques territoriales, L'Agence a renforcé son accompagnement des communes par une exploitation approfondie de données multithématiques. La collection «Portrait de commune» a ainsi évolué vers un format enrichi et plus accessible. Couvrant l'ensemble des 89 communes du Pays de Saint-Omer, ces livrets proposent une lecture transversale des enjeux démographiques, économiques, sociaux, environnementaux et énergétiques à travers une centaine d'indicateurs sélectionnés. Conçus comme des outils d'information, ces portraits offrent aux élus et techniciens une base fiable, actualisée et partagée pour connaître et anticiper les transformations territoriales.

→ Poursuivre les observatoires structurels et les notes conjoncturelles

L'Agence a édité un portrait « 10 ans d'observation du commerce » qui dresse le bilan d'une décennie d'analyse: évolution des enseignes, vacance commerciale, polarités, rôle des centralités et des zones périphériques, dynamiques de consommation. Un second portrait consacré à l'évaluation du SCoT, se déclinera en cinq thématiques: foncier, environnement, développement économique, mobilités et numérique, ainsi que l'habitat. Il dresse le bilan à mi-parcours.

L'Agence a par ailleurs publié un portrait conjoncturel trimestriel « Indicateurs économiques », qui met en perspective l'emploi privé et le chômage, les revenus des ménages, les créations d'entreprises et l'offre de formation, ainsi que l'activité touristique et les zones d'activités. Elle a réalisé également un portrait semestriel « Mobilité électrique », consacré à la fréquentation des bornes de recharge, l'évolution du parc de véhicules et l'autopartage.

CONSEILLER LES HABITANTS

→ Animer le conseil architectural des sites patrimoniaux remarquables

Le conseil architectural reste une mission incontournable de L'Agence dans les deux sites patrimoniaux remarquables du territoire. À Saint-Omer, il se déploie à la Maison de l'Habitat, en lien avec les opérateurs comme France Rénov', l'ANAH ou le service habitat de la CAPSO. Lors de ces permanences près de 250 dossiers ont été traités sur l'année 2025. À Aire-sur-la-Lys, plus de 30 rendez-vous sur l'année 2025 se sont déroulés au sein du service urbanisme qui instruit les demandes de travaux. Un accompagnement précieux pour les habitants souhaitant rénover leur patrimoine tout en préservant ses qualités architecturales.

→ Accompagner les habitants dans les projets de restauration patrimoniale

L'Agence poursuit sa mission d'accompagnement des habitants dans la restauration d'éléments patrimoniaux, à travers des rendez-vous conseils conduits en partenariat, selon les projets, avec le parc naturel régional Caps et Marais d'Opale ou la Fondation du Patrimoine. Cette année a notamment été marquée par la concrétisation du projet du fournil des Morins à Théroutanne : la réhabilitation de cet ancien four à pain permet désormais d'accueillir des actions culturelles et artistiques, parmi lesquelles la cuisson de céramiques. L'Agence a par ailleurs accompagné un projet de réhabilitation d'une chapelle privée à Moringhem.

EXPLORER LES NOUVEAUX SUJETS, LES NOUVELLES THÉMATIQUES, LES DÉFIS ACTUELS

→ Contribuer aux réflexions du Département sur l'évolution démographique et l'adaptation des établissements scolaires

L'Agence a poursuivi son travail aux côtés des services du Département du Pas-de-Calais sur l'analyse et l'anticipation de l'impact de la baisse démographique sur les établissements scolaires à l'horizon 2030. En croisant dynamiques de population, usages des bâtiments, projets de logements et contexte urbain, l'étude a pour objectif d'identifier les solutions pour une meilleure adéquation entre usages, capacités et besoins futurs. L'Agence a ainsi identifié des scénarios d'évolution de la carte scolaire, intégrant enjeux d'accessibilité, de mixité sociale, de qualité du bâti en s'appuyant également sur des retours d'expériences innovants de mutualisation, et ce dans le but d'éclairer des choix structurants pour les années à venir.



Fournil des Morins à Théroutanne que L'Agence a accompagné



Présentation du Focus «Aménager avec l'eau» lors de l'assemblée générale de L'Agence

→ Accompagner les défis liés à l'eau

L'Agence a poursuivi et renforcé son engagement sur les enjeux liés à l'eau à travers la démarche Territoire Engagé pour l'Eau. Elle a en effet conduit une action transversale articulant production d'outils, accompagnement stratégique et appui opérationnel aux collectivités. L'année a notamment été marquée par la parution du Focus «Aménager avec l'Eau», conçu comme un référentiel d'aide à la décision pour les communes, ainsi que par l'élaboration du portail interactif de l'Eau, outil partenarial de connaissance et de visualisation des enjeux hydrauliques. En parallèle, L'Agence a accompagné différents acteurs sur des sujets structurants tels que la gestion des eaux pluviales, la réutilisation des eaux non conventionnelles, la tarification progressive, la prise en compte du risque d'inondation et l'intégration de l'eau dans les documents de planification, renforçant ainsi la résilience territoriale face au changement climatique.

→ Explorer l'agriculture et l'alimentation

L'Agence a accueilli un stagiaire afin de réaliser la première étape d'une étude prospective sur les paysages agricoles du Pays de Saint-Omer à l'horizon 2050, inscrite au programme Territoire Engagé pour l'Eau. Cette mission portait sur la réalisation d'une synthèse combinant analyses économiques, environnementales et sociales afin de caractériser les dynamiques agricoles récentes et les vulnérabilités à l'horizon 2050. En parallèle, une trentaine d'entretiens ont été réalisés avec des acteurs du monde agricole et de l'agro-alimentaire afin d'identifier les tendances en cours.

CONTRIBUER AUX DIAGNOSTICS, AUX STRATÉGIES, À LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN INTERTERRITORIALITÉ

→ Appliquer l'objectif de Zéro Artificialisation Nette

1. Sobriété foncière :

L'Agence a mis en place une méthodologie commune, actualisable et reproductible, pour suivre la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à l'échelle des deux intercommunalités du Pays de Saint-Omer. Le dispositif s'appuie sur un croisement de sources : la donnée régionale OCS2D pour qualifier l'occupation du sol, les données Sitadel (permis de construire et autorisations d'urbanisme) pour repérer les projets, et la photo-interprétation des vues aériennes pour confirmer les changements et dater les consommations. Cette approche permet d'objectiver les dynamiques, d'identifier les secteurs de vigilance et d'alimenter les arbitrages des documents de planification.

2. Compensation et renaturation :

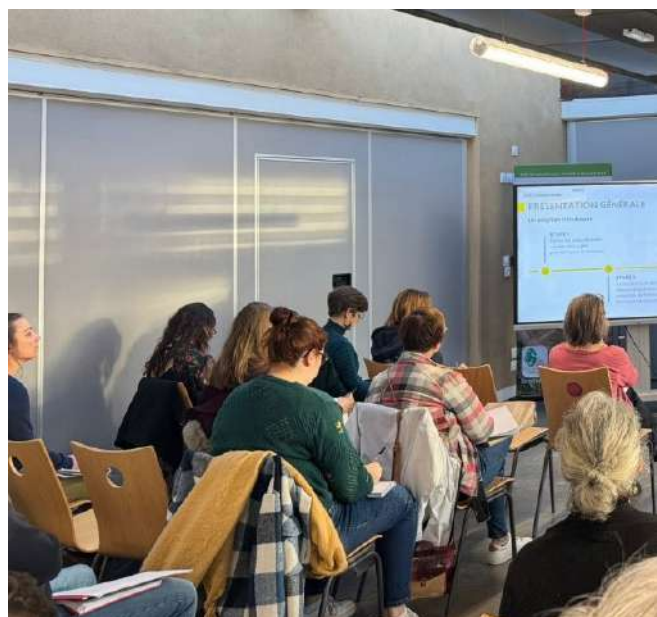
L'Agence entreprend la création et la mise en place d'un outil d'aide à la connaissance, avec pour objectif d'alimenter les réflexions sur les aménagements et les planifications en faveur de l'environnement. Cet outil, partenarial et innovant, vise à identifier sur le territoire et en croisant de multiples données cartographiques, les espaces disposant d'enjeux pour mener des démarches de renaturation et de désimpermeabilisation. Un troisième volet sur la compensation écologique est également en cours de réflexion. Cette démarche se déroule conjointement avec les partenaires et acteurs associés, à savoir les intercommunalités du Pays de Saint-Omer, le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, la direction départementale des territoires et de la mer, l'Agence Régionale de la biodiversité, la caisse des dépôts biodiversité et le forum des marais atlantiques. Elle sera prochainement élargie avec la chambre d'agriculture et le conservatoire d'espaces naturels, qui feront partie des partenaires techniques pour la compensation écologique.

3. Bâti :

L'Agence a amorcé une réflexion globale sur l'adaptation de l'habitat du territoire face aux enjeux de réduction de l'artificialisation des sols. La clé d'entrée est une lecture croisée des formes urbaines et de la densité. Cette réflexion sera diffusée prochainement sous la forme d'un focus pédagogique. Celui-ci déclinera les enjeux de la sobriété foncière et de la densification douce, et compilera des solutions qualitatives d'évolution du bâti, déjà mises en œuvre localement ou à imaginer pour demain.

→ Développer les mobilités décarbonnées

L'Agence a poursuivi son accompagnement des intercommunalités dans leurs stratégies de décarbonation des mobilités. Cet appui s'est notamment traduit par le lancement d'un schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Pays de Lumbres dont les conclusions doivent permettre de définir et structurer les nouveaux besoins du territoire sur le sujet. Après des réflexions menées avec l'intercommunalité et ENEDIS, une concertation auprès des élus sera menée en 2026. L'objectif avec ce document stratégique est d'accompagner le territoire vers une mobilité plus durable.



Présentation de l'outil d'aide à la connaissance lors du comité de coordination urbanisme durable le 5 décembre.

MUTUALISER LES TRAVAUX AVEC LES RÉSEAUX

→ Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : Nature et biodiversité

L'Agence et le parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale ont échangé en complémentarité pour l'élaboration des études communales et les documents stratégiques liés à la planification. Pour le volet opérationnel, ce fut notamment le cas à Longuenesse avec l'étude « Maillebois 2030 » où L'Agence a piloté la programmation d'une résidence avec les habitants et le parc a proposé la mise en œuvre concrète et participative de plantations avec les habitants. Pour le volet planification, les deux structures ont fortement échangé dans le cadre de l'évaluation du SCoT, notamment pour les thématiques environnementales.

→ Conseil Départemental du Pas-de-Calais : Ingénierie62

Créé en 2018, Ingénierie 62 est un réseau de partenaires publics visant à coordonner les différents services en matière d'ingénierie présents sur le Département du Pas-de-Calais. Les communes peuvent contacter pour un projet cette plateforme qui ensuite recherche l'ingénierie locale pouvant répondre au besoin. Pour cette année, L'Agence a eu des échanges avec les partenaires du réseau sur les enjeux de bâti scolaire. Un comité technique des opérateurs de l'ingénierie s'est par ailleurs tenu en avril pour le suivi des projets et demandes. Cette année a été marquée par l'organisation d'une visite de chantier de l'école de Cléty par le réseau.

→ Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

En 2025, les agences d'urbanisme de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer ont finalisé les trois études stratégiques portant sur l'adaptation au changement climatique, la santé et la mobilité menées pour le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO). Ce travail collectif a permis de coordonner les approches à l'échelle du pôle métropolitain.

1. Adaptation au changement climatique :

Un diagnostic climat-air-énergie a été réalisé à l'échelle du PMCO, intégrant une analyse des vulnérabilités et des risques territoriaux. Partagé avec les élus et les techniciens, ce travail a donné lieu à un cycle d'ateliers thématiques, permettant de croiser les enjeux énergétiques, environnementaux et climatiques, de valoriser les initiatives locales et de favoriser les échanges entre collectivités. Une carte collaborative a également été déployée afin de recenser et de partager les projets et bonnes pratiques à l'échelle du pôle métropolitain.

2. Santé :

Les travaux menés ont permis de poursuivre l'actualisation du diagnostic de l'état de santé des populations et l'analyse de l'organisation territoriale de l'accès aux soins. Ils ont également permis d'affiner la connaissance des acteurs et des dispositifs à l'œuvre (communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), contrat local de santé (CLS), dispositifs de coordination) en matière de prévention, de promotion de la santé et d'amélioration de l'offre de soins.

3. Mobilités :

Une étude multimodale centrée sur les déplacements domicile-travail a été conduite selon une approche pragmatique et orientée sur les usagers. Elle a permis de recueillir les enjeux et projets portés par les intercommunalités, d'analyser les parcours de mobilité et l'intermodalité des réseaux, et de formuler des premières propositions à l'échelle du pôle métropolitain, notamment dans le cadre de la préparation du dossier SERM Côte d'Opale. Portées conjointement par les trois agences d'urbanisme, ces études ont permis de renforcer la connaissance du territoire, de favoriser le dialogue entre acteurs et de soutenir la coordination des politiques publiques à cette échelle.



CONCEVOIR DES OUTILS POUR L'EXPRESSION DES DIFFÉRENTS PUBLICS

→ Explorer la facilitation graphique en interne et par des collaborations avec des artistes

Après un temps d'appropriation par les collaborateurs, la facilitation graphique et visuelle fait désormais partie des pratiques de L'Agence. Elle s'emploie dans différents champs d'application. Lors d'ateliers de concertation, la facilitation graphique et visuelle est venue en appui pour accompagner la prise de décision. Son usage se retrouve aussi dans le domaine de la médiation culturelle pour transmettre un contenu éducatif. Autre exemple pour 2025, la facilitation graphique intègre les nouvelles publications de L'Agence tels que Focus et Portrait.



Circuit à pied proposé dans le cadre de la programmation culturelle.

CO-CONSTRUIRE LA PROGRAMMATION CULTURELLE

→ Coconstruire un cycle d'événements et de travaux à dix ans afin de raconter le Pays de Saint-Omer depuis 50 ans

Un travail de recollement des archives de L'Agence a permis d'identifier des grandes thématiques d'études structurantes sur le Pays de Saint-Omer ces 50 dernières années (habitat, aménagement, patrimoine, infrastructures). Une réflexion est en cours visant à en sélectionner certaines afin de commencer à les valoriser dès 2026 au travers de médiations, projets artistiques, expositions, ou publications.

→ Analyser les événements de nos partenaires institutionnels et évaluer la pertinence de notre participation

L'Agence a mené un travail d'analyse sur les événements organisés par ses partenaires, en développant des outils d'observation par thématiques prioritaires, par types d'intervention (partages sur les réseaux, mises à disposition d'outils et productions, présences et interventions des collaborateurs) et par répartition géographique des événements sur le territoire. Ce travail d'analyse multicritères va permettre à L'Agence d'évaluer la pertinence de sa participation pour chaque événement, en déterminant des priorités prêtes à mettre en œuvre pour les prochaines années, dans le but de conforter sa vision stratégique pluriannuelle.

→ Coconstruire la programmation culturelle de L'Agence avec les acteurs culturels et touristiques

Cette année encore, la programmation culturelle de L'Agence s'est élaborée en étroite coopération avec les acteurs culturels et touristiques du territoire. Les réunions semestrielles de coordination culturelle organisées par la CAPSO favorisent le partage d'informations et l'émergence de projets communs. Des rendez-vous annuels avec nos partenaires récurrents (musée Sandelin, Eden 62, La Barcarolle...) inscrivent cette coopération dans la durée. En parallèle, des collaborations ponctuelles se développent selon l'actualité du territoire.

ANIMER LE TERRITOIRE AU TRAVERS DE RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

→ Poursuivre les visites touristiques avec l'Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Saint-Omer

Tout au long de l'année, des visites des monuments incontournables de Saint-Omer ont été proposées aux visiteurs du territoire : Centre historique de la ville, Moulin à café, Palais de justice, Jardin public, Cathédrale Notre-Dame. En partenariat avec la ville, des visites de l'église Saint-Denis ont pu être programmées dans le cadre de la restauration de l'édifice. A eux seuls, ces monuments incontournables ont fédéré près de 600 visiteurs soit 30% du nombre de visiteurs.

→ Poursuivre les visites patrimoniales à destination des habitants du territoire

Aux côtés des visites de monuments incontournables, une offre complémentaire de visites avec des thématiques, s'adresse plus spécifiquement aux habitants. En 2025, il est souligné l'ouverture au public de la Maison du Patrimoine et l'échappée «Mai à vélo» valorisant les projets ayant bénéficié de fonds européens. Les visites et circuits ont sillonné le territoire : l'église de Nort-Leulinghem, Mentque-Nortbécourt, Renty, le hameau de Nielles-les-Thérouanne. Enfin, l'expérience s'est faite sensorielle avec des visites du jardin public de Saint-Omer suivies d'un atelier dessin et des visites gourmandes pour «Nos musées ont du goût».

→ Concevoir des visites de chantier

L'Agence valorise les grands projets du territoire à travers des visites de chantiers permettant aux habitants d'appréhender les défis techniques et financiers qu'ils représentent. Des visites de projets privés comme le four à pain de Thérouanne ou la Maison du Patrimoine ont été organisées. Bien qu'inaugurée, cette dernière a encore accueilli des visites, notamment d'étudiants en architecture et scénographie du Lycée de Saint-Denis à Saint-Omer, pour une approche sur la conception et la réalisation.

→ Développer les visites à deux voix, professionnels et habitants

Un travail a été mené avec le conseil de quartier du centre-ville de Saint-Omer afin de créer un parcours découverte du quartier, formalisé par la réalisation d'un triptyque installé au cœur de l'espace public. A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, ce travail de recherche a donné lieu à une visite guidée à plusieurs voix. La guide-conférencière et plusieurs habitants sont revenus sur l'histoire du quartier par ses noms de rues, places et quais.

→ Renouer le temps de la pédagogie avec nos publics via de nouveaux formats

Une réflexion a été engagée afin de définir de nouveaux formats adaptés aux publics favorisant la pédagogie, applicables dès 2026, pour les élus. Des temps conviviaux de découverte des nouvelles productions et des avants premières seront proposés sous format petit déjeuner, pause déj' ou afterwork. Une approche plus expérimentale des productions de L'Agence sera développée par le biais de conférence, formation, webinaire ou balade urbaine / rurale. Enfin, des dispositifs de démonstration au sein des espaces d'exposition des espaces France service et de la Maison du Patrimoine seront étudiés.

→ Développer et renforcer les temps forts de la programmation culturelle et événementielle de L'Agence

Aux côtés des temps forts comme la Journée mondiale de l'eau ou les Journées européennes du patrimoine, L'Agence s'est insérée dans deux nouvelles dates clés dès 2025 : les Journées du patrimoine de pays et des moulins en juin avec un chantier participatif autour de la pratique du torchis au four à pain du Fournil des Morins à Thérouanne, et l'opération régionale «Nos musées ont du goût» dans chaque antenne du centre d'interprétation. Dans ce cadre, un atelier de cuisine plasticienne a été mis en place par David Faltot et des visites avec dégustation préparée par L'entracte ont été proposées.

→ Faire bénéficier la communauté d'avant-premières

L'Agence a déployé des initiatives pour faire découvrir en avant première ses nouveaux équipements. Ces temps privilégiés ont marqué l'année en créant des occasions de rencontre, d'appropriation et de valorisation des projets, tout en renforçant les liens entre L'Agence et les acteurs du territoire. Plus de 20 visites de la Maison du Patrimoine ont ainsi permis à 120 professionnels de découvrir le site avant son ouverture. La « porte ouverte » de la bibliothèque Alexandre Mélinos a réuni douze participants dont plusieurs journalistes locaux, qui ont ainsi relayé l'actualité auprès des habitants.

POURSUIVRE LES ACTIONS AVEC LA JEUNESSE

→ Poursuivre les actions éducatives patrimoniales à destination du public scolaire et développer de nouvelles thématiques en partenariat avec l'Éducation nationale

L'éducation au patrimoine est menée par le biais du label Pays d'art et d'histoire. Durant l'année scolaire, 1112 élèves du primaire ont pu découvrir un site ou approfondir un thème en lien avec l'histoire du territoire. Sur les 54 interventions organisées, 44 ont été mises en œuvre dans le cadre de l'appel à projet Éducation artistique et culturelle de l'agglomération. L'année 2025 a été marquée par l'ouverture de la Maison du Patrimoine, c'est ainsi qu'une vingtaine de classes l'ont visité pour la première fois.

→ Développer un partenariat avec les acteurs sociaux de la jeunesse

L'Agence met en œuvre des actions hors temps scolaire pour proposer une découverte ludique du patrimoine. Pour l'édition « C'est mon patrimoine ! » 2025, L'Agence a renouvelé sa collaboration avec le Centre social et culturel de Saint-Omer et l'espace 36. Aux vacances d'octobre, elle a ainsi porté le projet « Le sens du détail ». 57 jeunes inscrits au Centre social se sont intéressés aux décors d'architecture qui animent les façades de Saint-Omer et en ont fait une interprétation en plâtre avec l'artiste Sylvain Lainé. Leurs créations ont fait l'objet d'une exposition temporaire à la Maison du Patrimoine. En parallèle, ce sont 71 enfants et adolescents, issus des centres de loisirs de Longuenesse et de Théroutan, qui ont bénéficié d'animations culturelles au sein du CIAP, pendant les vacances de février et d'avril.

→ Poursuivre et développer le partenariat avec les collèges et les lycées en lien avec l'Éducation nationale

Les actions éducatives pour les collèges et lycées ont été perturbées par des baisses de financements. La gratuité accordée aux établissements publics du territoire labellisé a néanmoins permis d'initier au patrimoine 1155 élèves (685 collégiens et 470 lycéens). Des enseignants ont également mené des actions en autonomie avec l'appui d'outils et de documentations fournies par L'Agence. Il est aussi intéressant de noter l'intérêt des professeurs pour les temps de découverte organisés à la Maison du Patrimoine et la nouvelle page internet dédiée aux actions et outils pédagogiques. Une carte postale spécialement conçue pour promouvoir les actions éducatives a été créée et diffusée.

→ Poursuivre la mobilité internationale des jeunes

Depuis 2016, L'Agence organise un programme d'accueil de stagiaires de l'Université de Georgetown basée à Washington aux États-Unis. Les étudiants effectuent un stage de 6 semaines au sein d'administrations et d'entreprises audomaroises et sont hébergés par des familles d'accueil. Ils étaient 14 cette année, dont Victoria (stagiaire à L'Agence), à vivre cette expérience. C'est désormais 118 d'étudiants de Georgetown qui sont venus découvrir le Pays de Saint-Omer sur les traces du fondateur de leur université, John Carroll, élève au collège des jésuites anglais de Saint-Omer, l'actuel lycée Alexandre Ribot.



Accueil des étudiants de Georgetown à la Bibliothèque d'Agglomération du Pays de Saint-Omer.

CONFORTER NOS MÉDIAS

→ Intégrer les bulletins municipaux et intercommunaux afin de sensibiliser les citoyens aux actions de L'Agence

L'Agence s'attache à renforcer sa présence dans les bulletins municipaux et intercommunaux afin de sensibiliser les 130 000 habitants du Pays de Saint Omer. En 2025, elle a renouvelé ses actions en collaborant avec la CAPSO, la CCPL ainsi que les villes de Saint-Omer et de Théroutanne, en rédigeant et proposant des articles sur des projets d'aménagement, le patrimoine ou les enjeux de développement du territoire. Cette dynamique éditoriale permet d'ancrer davantage son rôle auprès du grand public, de renforcer la sensibilisation aux enjeux d'urbanisme et de valoriser la diversité des interventions menées, tout en faisant mieux connaître l'accompagnement proposé aux communes et intercommunalités.

→ Adapter les formats et supports pour les rendre plus accessibles à nos publics

L'Agence a engagé un travail de mise à jour, de structuration et de mise en ligne de ses outils pédagogiques afin d'améliorer la lisibilité, la cohérence et l'accès pour les enseignants et acteurs éducatifs du territoire. Les contenus ont été revus, harmonisés et organisés selon un format commun. Cinq outils – pochoir, jeu éducatif, application, carte en relief et maquette pédagogique – suivent désormais une architecture claire : contexte, objectifs pédagogiques en lien avec les programmes scolaires, descriptif, contenu, modalités pratiques, règles d'emprunt et contact. L'ensemble est accessible dans la rubrique « Outils et productions » du site.

→ Produire un plan de communication pour accompagner le lancement du nouveau site internet de L'Agence

Le lancement du nouveau site internet et des mini sites dédiés à la Maison du Patrimoine et à la Maison de l'Archéologie s'est inscrit dans une dynamique structurée autour de deux axes complémentaires : l'enrichissement des contenus et leur promotion auprès des publics cibles. Le site a été alimenté cette année par plus de 30 contenus (actualités, événements, ressources), optimisé pour le référencement naturel et amélioré afin de renforcer l'expérience utilisateur. Il a enregistré plus de 34 750 visites entre décembre 2024 et 2025. Sur la même période, le site web de la Maison de l'Archéologie a comptabilisé 2 072 visites, et celui de la Maison du Patrimoine 3 738 visites. Leur promotion s'est appuyée sur une diffusion multicanale mobilisant supports imprimés et relais partenariaux. La newsletter, repensée en 2025, contribue à fidéliser les publics en diffusant les actualités et ressources du site. Six

newsletters ont été envoyées aux 300 abonnés, générant un taux d'ouverture moyen de 57%. Les réseaux sociaux assurent enfin une présence réactive et facilitent l'accès aux contenus clés du site.

→ Consolider notre présence sur les réseaux sociaux en coopérant avec nos partenaires et se développer sur de nouveaux réseaux sociaux

L'Agence est présente sur les réseaux sociaux pour développer sa notoriété et son image auprès de publics variés. La page Facebook, suivie par 4 000 abonnés, demeure un relais de proximité auprès des habitants, élus et partenaires, avec une portée annuelle estimée à plus de 517 000 vues et environ 6100 interactions. La page LinkedIn réunit 1 600 abonnés et renforce la visibilité professionnelle de L'Agence à l'échelle régionale et nationale, générant près de 80 000 impressions sur l'année et environ 2000 réactions. En 2025, un travail sur les lignes éditoriales a été engagé afin d'harmoniser les messages, d'adapter les formats aux publics cibles et de mieux valoriser les projets menés sur le territoire.

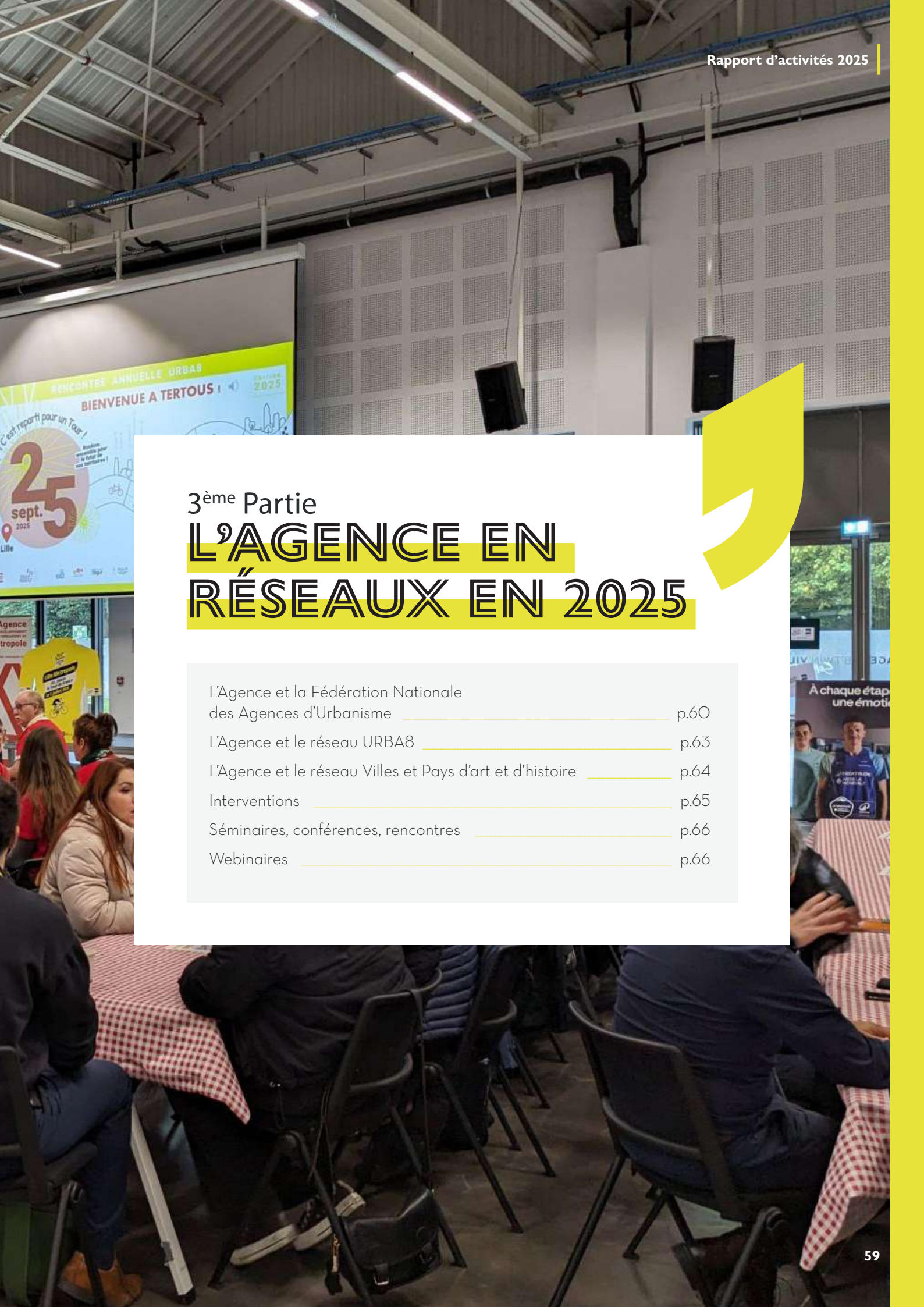
→ Structurer et animer une communication interne et externe du réseau URBA8

Le réseau URBA8 renforce sa communication, avec pour objectif premier d'accroître la visibilité du réseau, tout en fédérant en interne les 200 collaborateurs des huit agences d'urbanisme des Hauts-de-France. Lors du séminaire annuel, deux quiz interactifs – « Mieux se connaître » et « Mieux connaître nos territoires » – ont été créés par le club communication pour favoriser cohésion et connaissance mutuelle. À l'externe, la plaquette de présentation du réseau a été mise en ligne et plusieurs pages web ont été actualisées sur les sites des agences.



Accueil du club communication URBA8 à la Maison du Patrimoine de Saint-Omer





3^{ème} Partie

L'AGENCE EN RÉSEAUX EN 2025

L'Agence et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme	p.60
L'Agence et le réseau URBA8	p.63
L'Agence et le réseau Villes et Pays d'art et d'histoire	p.64
Interventions	p.65
Séminaires, conférences, rencontres	p.66
Webinaires	p.66

L'AGENCE ET LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

📅 JANVIER

→ Club ÉcoFNAU « API (Interface de Programmation d'Application) Entreprises »

Développée par l'Etat, l'interface de programmation d'application Entreprises offre aux administrations un accès centralisé à de nombreuses données sur les entreprises via une interface unique. Elle s'avère également être un précieux outil pour les Agences dans le cadre de leur mission de connaissance territoriale. En donnant accès aux effectifs annuels et mensuels par établissement, l'API permet notamment d'analyser les dynamiques de l'emploi. L'outil n'a pas été pensé pour une utilisation d'observation, c'est pourquoi les agences se sont retrouvées à l'occasion d'un club dédié. Enrichie d'une intervention de l'Etat, ce temps d'échanges a permis d'identifier les utilisations possibles et les bonnes pratiques à mettre en place.

→ Club Projet Urbain et Paysage «Renaturation»

Le 17 janvier dernier, L'Agence a participé au groupe de travail « Renaturation et transition socio-écologique » initié par la FNAU dans le cadre d'échanges entre les agences d'urbanismes de France. L'objectif de ce groupe de travail fut d'échanger sur les méthodes existantes, les freins et les leviers de la renaturation afin d'élaborer une publication consacrée aux « nouveaux desseins du périurbain ». Cette journée fut notamment l'occasion de réfléchir en groupe de travail à la thématique : « le périurbain, espace de lien avec la nature et les grands paysages » et « le périurbain, espace urbain de renaturation privilégié ? ».

→ Club Foncier « Implication des acteurs privés dans la trajectoire de sobriété foncière des zones d'activités économiques »

Le 28 janvier, L'Agence a participé au Club Foncier de la FNAU « Implication des acteurs privés dans la trajectoire de sobriété foncière des zones d'activités économiques ». La rencontre a réuni collectivités, entreprises, aménageurs et propriétaires autour de retours d'expérience. Objectif : identifier les leviers pour recycler et optimiser le foncier des zones d'activités économiques (mutualisation, densification, requalification).



Intervention à Paris pour le partenariat sport inclusif

📅 MARS

→ FNAU «Partenariat sport inclusif»

Le 4 mars 2025, L'Agence a eu l'opportunité, dans le cadre du partenariat entre la FNAU et l'Agence Française de Développement, de partager ses retours d'expérience sur l'intégration du sport dans l'aménagement urbain auprès des agences d'urbanisme de l'Atelier parisien d'urbanisme et de l'Insitut Paris Région. Cette intervention a renforcé le rayonnement national de L'Agence et permis des échanges autour du sport-santé, du design actif, des sports de nature, des aires de jeux et des liens entre sport, culture et espace public, illustrant le rôle de l'urbanisme comme levier des politiques publiques de santé.

📅 AVRIL

→ Club Culture et patrimoine

Dans le cadre du club Culture et Patrimoine de la FNAU, L'Agence et l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine ont coanimé à Bordeaux, les 3 et 4 avril, un club décentralisé sur la nature en centres anciens. Cette rencontre a favorisé les échanges d'expérience : végétalisation d'espaces publics à Besançon, Bordeaux, Lyon ou Capestang. Sites et Cités Remarquables et Plante et Cité ont enrichi les débats sur les enjeux de végétalisation des centres historiques, visant à améliorer le cadre de vie et limiter les îlots de chaleur tout en préservant leur valeur patrimoniale. Des visites in situ ont permis de découvrir des exemples d'aménagement de places et boulevards, notamment sur la ceinture verte bordelaise.

📅 JUIN

→ Club Géomatique « nouvelles données/nouveaux traitements »

Ce club de la FNAU s'est réuni en juin pour deux journées d'échanges consacrées aux données et à leurs usages. La première a été dédiée aux présentations et retours d'expérience autour des nouvelles sources de données, des formats émergents et des stratégies de gestion de flux massifs, notamment via les API, le scrapping ou l'intelligence artificielle. La seconde, orientée formation, a permis des sessions pratiques et des partages de savoir-faire techniques entre agences, en lien avec les sujets abordés la veille.

→ Interclub communication et documentation

L'Agence a participé à cet interclub de la FNAU le 13 juin, où une vingtaine d'agences d'urbanisme étaient représentées. Le sujet central portait sur la manière d'accompagner les nouveaux élus dans la compréhension du rôle des agences d'urbanisme, des thématiques qu'elles explorent et des problématiques qu'elles rencontrent, en lien avec les élections municipales 2026. Les idées issues du tour de table ont permis de nourrir une feuille de route opérationnelle destinée à faciliter l'appropriation des enjeux du territoire par les futurs élus au séminaire des directeurs de la FNAU.

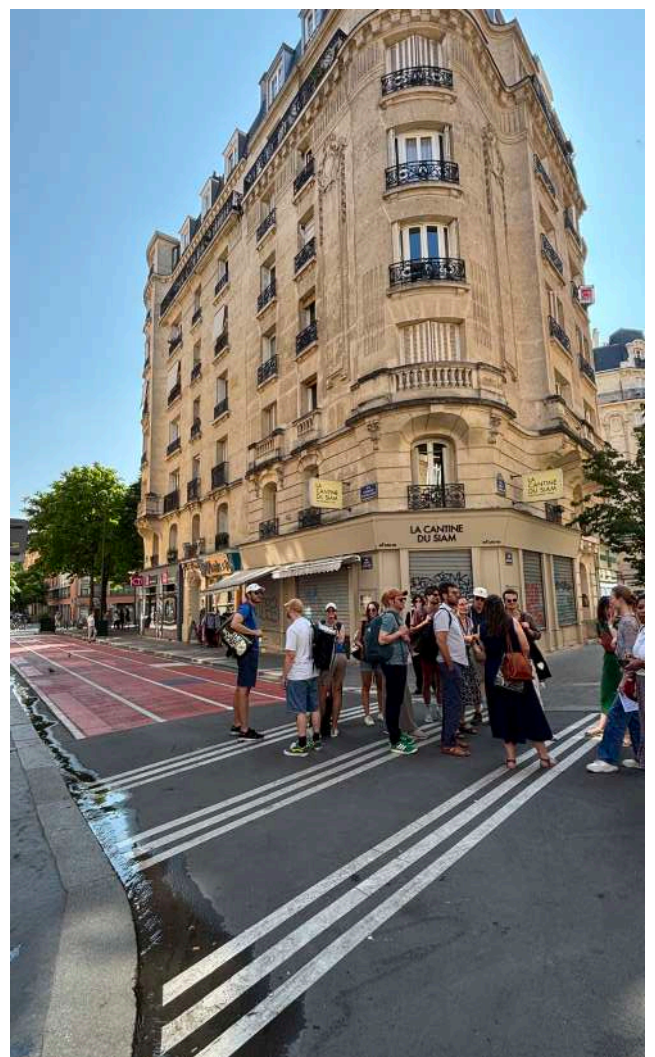
→ Club mobilité «marche et espaces publics»

Ce club s'est réuni à Paris en juin pour deux journées de terrain et d'échanges autour de la mobilité piétonne et des espaces publics. Il a été l'occasion d'observer les initiatives de transformation des espaces publics de la ville de Paris en faveur du développement de la marche à pied, principal mode de déplacement dans la capitale. Il a également permis des retours d'expérience sur les méthodes de construction de projets et de concertation en lien avec les enfants notamment sur les abords des écoles.

📅 OCTOBRE

→ Club Urbanisme commercial « Quel(s) avenir(s) pour les zones commerciales de périphérie »

Ce club du 3 octobre 2025 a été consacré à la transformation des zones commerciales dans un contexte de sobriété foncière et de mise en œuvre du ZAN. Face au vieillissement et à la perte d'attractivité de nombreux sites, les échanges ont souligné leur fort potentiel de requalification, sous réserve de projets complexes, inscrits dans le temps et nécessitant des montages financiers adaptés. La réussite de ces transformations repose sur une vision stratégique, une gouvernance partagée et une attention portée aux équilibres entre périphérie et centralités. Les agences d'urbanisme y jouent un rôle clé d'appui, à travers diagnostics, méthodes de priorisation, enquêtes d'usages et guides de bonnes pratiques.



Club mobilité «marche et espaces publics»

OCTOBRE

→ 46^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme

Du 15 au 17 octobre, L'Agence a participé à la 46^{ème} rencontre nationale des agences d'urbanisme à Strasbourg, sur la thématique «L'eau en partages». L'atelier «Habiter avec l'eau : aller vers la ville perméable», qui s'est déroulé le 16 octobre, a été l'occasion de présenter les retours d'expérience de L'Agence : la démarche Territoire Engagé pour l'Eau, le Focus «Aménager avec l'eau» et l'accompagnement auprès de la commune de Blendecques à la suite des inondations. Cette intervention a permis d'illustrer les actions concrètes de L'Agence pour aménager un urbanisme plus résilient et perméable.

NOVEMBRE

→ Club Environnement « Cartographie des potentiels de compensation écologique »

Le Club Environnement s'est réuni le 7 novembre à Paris pour échanger autour de l'élaboration de cartographies de la compensation écologique. Chaque agence a pu partager ses connaissances et présenter des retours d'expérience sur des projets à différents stades d'avancement. À cette occasion, L'Agence du Pays de Saint-Omer a présenté la méthodologie et l'état d'avancement de son outil d'évaluation des potentiels de renaturation et de désimpermeabilisation, en cohérence avec les exigences du zéro artificialisation nette. Ces échanges ont mis en lumière la diversité des méthodologies existantes et ont permis d'identifier de nouvelles pistes pour adapter les outils aux besoins territoriaux.

→ Club Foncier « Foncier agricole »

La préservation du foncier agricole, essentielle à la souveraineté alimentaire, a été au cœur du club FNAU Foncier du 20 novembre. La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural y a présenté l'observation de la consommation agricole masquée, définie comme une perte d'usage agricole sans artificialisation, particulièrement marquée dans certaines régions et potentiellement irréversible. Des données qui constituent un appui pour les missions de connaissance et de planification des agences d'urbanisme. Les agences de Grenoble et de Lorient ont complété les échanges en présentant l'Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère et les actions du SCoT en faveur de la protection du foncier agricole.

SEPTEMBRE-DECEMBRE

→ Observation des centres-villes des communes Action Cœur de ville

En septembre, la FNAU a lancé en partenariat avec l'agence nationale de la cohésion des territoires et la Banque des territoires la démarche visant à créer un observatoire des centres-villes des communes Action Cœur de ville. L'Agence du Pays de Saint-Omer et celle de l'aire toulonnaise et du Var copilotent la démarche auprès de la fédération. L'objectif est de s'inspirer de l'atlas des centres réalisés par la FNAU en 2023 en l'actualisant et en le complétant de nouveaux indicateurs. Il s'agira d'un outil de comparaison multithématiqueS révélant les intensités urbaines à travers la densité et la diversité fonctionnelle. Après une première séance de travail en décembre, la démarche se poursuivra en 2026 pour un rendu en fin d'année.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE 2025

→ Club Giro «Convention collective»

Afin de répondre aux objectifs de restructuration des branches professionnelles issus de la loi de 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels; la FNAU a entrepris une démarche collective de rattachement de branche auprès de la convention collective applicable aux bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils. Débuté en 2024, ce travail s'est poursuivi sur l'année 2025, qui a représenté une année particulièrement charnière avec la préparation de l'application de la convention collective au sein des agences d'urbanisme. La FNAU a ainsi pu s'appuyer sur l'expertise de Syntec-ingénierie et de la commission Giro pour mener à bien ce travail et accompagner l'ensemble des agences d'urbanisme. L'Agence a également pu bénéficier de l'appui du cabinet RYDGE pour négocier avec le Comité Social et Economique, un accord collectif d'entreprise qu'elle applique depuis le 1^{er} janvier 2026.

L'AGENCE ET LE RÉSEAU URBA8

SEPTEMBRE 2025

→ Séminaire annuel du réseau URBA8 à Lille

L'Agence a participé au séminaire annuel du réseau régional, organisé à Lille sur le thème « Roulons ensemble pour l'avenir de nos territoires ». Placée sous l'esprit festif du Tour de France, cette journée a permis de célébrer les 10 ans du réseau ainsi que les 35 ans de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. La matinée a été rythmée par une intervention inspirante de Laura Di Muzio, ancienne joueuse de rugby et consultante sportive, consacrée à la force des équipes, suivie d'un forum au cours duquel chaque agence a présenté deux projets innovants. L'après-midi a été l'occasion de découvrir autrement les territoires grâce à une série de visites inédites à travers la métropole lilloise et la Pévèle.



L'AGENCE ET LE RÉSEAU VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE (VPAH)

AVRIL

→ Séminaire national de l'association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine à Chantilly

Le 3 avril s'est tenue la première rencontre biannuelle du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire des Hauts-de-France. Cette rencontre a permis d'échanger sur les actualités culturelles et patrimoniales des territoires et de construire des projets communs. Parmi eux : l'alimentation du portail internet régional des VPAH, porté par la DRAC avec L'Agence comme porteur administratif. De même, l'exposition itinérante «Regard(s) vers le(s) Haut(s)», réalisée par la photographe Fernanda Sanchez-Paredes et valorisant les richesses architecturales et paysagères régionales, devrait être accueillie sur le territoire en 2027. La journée s'est conclue par la visite de la pharmacie des Princes de Condé, un ensemble de pots à pharmacie du 18^{ème} siècle classé monument historique.



NOVEMBRE

→ Séminaire du réseau régional à Beauvais

La seconde rencontre biannuelle du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire des Hauts-de-France s'est tenue à Beauvais le 13 novembre. Le réseau a découvert un nouveau CIAP régional situé dans Le Quadrilatère, espace d'art contemporain au pied de la cathédrale. Cette rencontre a permis un échange avec la DRAC sur la nouvelle circulaire nationale encadrant les conventions du label, la préparation d'une édition des rencontres régionales avec les élus des territoires, et l'organisation des journées de l'association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine, qui se tiendront à Amiens en 2026.



Séminaire du réseau régional

INTERVENTIONS

📅 Février

→ Intervention au lycée Sainte-Marie

L'Agence est intervenue auprès de la classe de BTS DATR (Développement et Animation des Territoires Ruraux) du lycée Sainte-Marie à Aire-sur-la-Lys pour présenter L'Agence ainsi que les programmes de revitalisation du territoire tels qu'Action Cœur de Ville, Petites Villes de Demain et Villages d'Avenir. L'objectif de cette intervention était double : d'une part, informer les étudiants sur ces différents programmes ; d'autre part, les mobiliser autour d'un travail en sous-groupes à partir de personnages. Cinq grandes thématiques ont été abordées : le commerce, la mobilité, l'habitat, les équipements et services, ainsi que le cadre de vie et les espaces publics. Pour chaque thématique, les élèves devaient identifier les besoins spécifiques des personnages et proposer des actions concrètes permettant d'y répondre.



Eductour Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

📅 Février, mars & septembre 2025

→ Eductour Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale

Dans le cadre du groupe de travail sur le changement climatique du Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, L'Agence a conçu et organisé, en partenariat avec les agences d'urbanisme de Dunkerque et Boulogne-sur-mer, une série de cinq éductours et d'ateliers thématiques, réunissant une centaine d'élus et techniciens autour des enjeux énergie, eau, biodiversité et risques. Ces cinq demi-journées ont permis de partager des retours d'expérience concrets, de renforcer les compétences collectives et de favoriser les coopérations interterritoriales. Ces temps d'échanges ont également contribué à diffuser une culture commune de l'adaptation au changement climatique, en articulant connaissance, action locale et vision prospective.

📅 Juin

→ Intervention Comité Local de Cohésion des Territoires

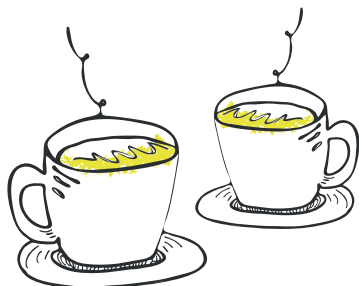
Le 16 juin, L'Agence a participé au Comité Local de Cohésion des Territoires organisé en Préfecture, consacré au bilan intermédiaire des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, ainsi qu'à l'avancement du plan France Ruralités et du programme Villages d'Avenir. L'Agence y a présenté plusieurs projets d'espaces publics menés à Saint Omer, illustrant la manière dont les enjeux de mobilité, de patrimoine, de cadre de vie et d'activités se croisent dans l'aménagement urbain. Les échanges ont permis de mettre en avant les actions engagées en faveur des mobilités actives, de la requalification des espaces publics, de la valorisation du patrimoine et de l'adaptation au changement climatique, tout en soulignant le rôle des aménagements dans le dynamisme commercial et touristique. Le projet emblématique des trois places a illustré de manière concrète la façon dont ces enjeux se traduisent dans l'aménagement urbain.

SÉMINAIRES, CONFÉRENCES, RENCONTRES

- **26-27 février** : Atelier « Building Water Resilience et matchmaking »
- **18 mars** : Journée mondiale de l'eau « Réinventons l'usage de l'eau : enjeux et opportunités »
- **27 mars** : Séminaire des Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement « Co construction du plan d'actions 2025 2027 »
- **4 avril** : Journée de découverte « Extension de la réserve de biosphère »
- **4 avril, 10 juin, 11 septembre** : Réunions «Collectiv'Europe »
- **19 avril** : Réunion des correspondants Europe
- **24 avril** : Accueil des partenaires du projet « Interreg Commerce ! » et lancement local
- **24 avril** : Rencontre transfrontalière « Interreg France-Wallonie-Vlaanderen »
- **11 juin** : Comité « Bassins de mobilité régionaux »
- **24 juin** : Séminaire Pas de Calais Tourisme « Journée des observateurs »
- **26 septembre** : Édacteur de l'association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives
- **11 septembre** : Séminaire « Habiter la modernité »
- **30 septembre** : Séminaire de concertation « L'eau, support du vivant »
- **8-10 octobre** : Assises européennes de l'éducation artistique et culturelle
- **9 octobre** : Séminaire de concertation « Le patrimoine naturel et sa protection »
- **7 octobre** : Rencontre de l'agence régionale de la biodiversité «Accompagnement des collectivités »
- **9 octobre** : Conférence « Cool Neighbourhoods »
- **16 octobre** : Séminaire de concertation « Biodiversité : connaissance, suivi et coordination »
- **16 octobre** : Journée du réseau départemental des chef(fe)s de projet « Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain »
- **17 octobre** : Matinée d'échanges par L'institut des hautes études pour l'action dans le Logement « Habiter le dérèglement climatique »
- **7 novembre** : Séminaire « Rencontres régionales de l'économie »
- **14 novembre** : Séminaire « Rencontres régionales des SCoT »
- **21 novembre** : Séminaire de prospective Région « Littoral Hauts-de-France 2040 »
- **2 décembre** : Les Rencontres de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole «Renaturer ma ville ou mon village »
- **5 décembre** : Journée mondiale des sols du parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale « Comité de coordination urbanisme durable »
- **11 décembre** : Assemblée plénière de l'Agence Hauts-de-France 2040 « 1001 façons de construire dans les ZAE - Allier sobriété foncière et développement économique »

WEBINAIRES

- **31 janvier** : « Désimperméabiliser les sols urbains » - Plante & Cité
- **7 février** : « Territoires phytogéographiques des Hauts de France » - Conservatoire botanique de Bailleul
- **13 juin** : « Les outils régionaux d'observation permettant de suivre la consommation des ENAF 2021 2031 » - Ateliers Régionaux des Acteurs de l'Aménagement
- **17 juin** : « Climat, biodiversité et gestion des milieux humides » - Conseil scientifique de la Réserve de biosphère du marais audomarois
- **24 juin** : « Prendre en compte les services écosystémiques avec l'OCS2D » - Agence régionale de la biodiversité
- **24 juin** : « Les nouveautés d'UrbanSIMUL » - CEREMA
- **12 septembre** : « Interreg Mer du Nord » - Partenaires du projet Européen SIRR
- **17 septembre** : « Patrimoine et démarches pour la biodiversité » - Ministère de la Culture
- **25 septembre** : « Étude renaturation » - Agence de la transition écologique, Office français de la biodiversité, Fédération nationale des agences d'urbanisme
- **4 novembre** : « Eau, milieux aquatiques et humides » - Collectif Accompagnement des Collectivités
- **8 décembre** : « Se former à l'Intelligence artificielle » - Décider Ensemble & Institut de la concertation et de la participation citoyenne
- **12 décembre** : « Interreg Mer du Nord » - Partenaires du projet Européen SIRR



Association loi 1901 créée en 1974, L'Agence constitue un organisme de réflexion, d'études et d'accompagnement des politiques publiques. À l'écoute des élus, techniciens et partenaires, elle apporte une expertise dans les transitions à l'œuvre et en proposant la participation citoyenne. En partenariat avec la bibliothèque d'agglomération, son espace de documentation Alexandre Melissinos est ouvert au public. Dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, L'Agence dispose d'un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine réparti sur deux sites : la Maison de l'Archéologie à Théroouanne et la Maison du Patrimoine à Saint-Omer. Les visiteurs y découvrent les richesses patrimoniales, architecturales et paysagères de la région et sont sensibilisés aux évolutions de leur cadre de vie.

On se (re)trouve :



L'Agence du Pays de Saint-Omer Bibliothèque Alexandre Melissinos

Centre Administratif Saint-Louis
Rue Saint-Sépulcre
62500 Saint-Omer
03.21.38.01.62
accueil@aud-stomer.fr

→ aud-stomer.fr



Maison de l'Archéologie

6 Place de la Morinie
62129 Théroouanne
06.43.85.15.47
maisons-pah@aud-stomer.fr

→ archeologie.aud-stomer.fr



Maison du Patrimoine

7 Enclos Notre-Dame
62500 Saint-Omer
06.43.85.15.47
maisons-pah@aud-stomer.fr

→ patrimoine.aud-stomer.fr

